

C MAG

VILLE DE CHARENTON-LE-PONT

**Jean-Marie
Brétillon
crée la surprise**



SOMMAIRE

P. 4
Retour en images
sur les dernières festivités

P. 10
Au contact des arbres

P. 15
La ville conserve ses 3 fleurs

P.17
Dossier : Charenton, une ville solidaire

P.22
L'actualité sportive

P.26
Des idées pour sortir

P.30
Démocratie locale

VOS ÉLUS À VOTRE RENCONTRE TOUS LES SAMEDIS MATINS

Une permanence sera assurée les samedis 6 et 13 février devant l'entrée du marché couvert de 10h à 12h et le 6 février devant le magasin Aldi.

INFOS OFFICIELLES

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera à l'Hôtel de Ville le **mercredi 17 février** à partir de 19h.

PERMANENCE DU DÉPUTÉ

Michel HERBILLON, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton le **lundi 22 février** à 19h.

À NOTER

Les services du Pôle des Solidarités et du C.C.A.S

Service Retraites
Service soutien aux seniors
Direction de l'habitat social
Direction de la petite enfance
Direction financière

Résidence Jeanne d'Albret
21 bis, rue des Bordeaux
Tél. 01.45.18.36.18

SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 7 février
PHARMACIE DES DEUX COMMUNES
46, avenue Mal de Latre de Tassigny
à Saint-Maurice
Tél. 01.43.68.20.33

• Dimanche 14 février
PHARMACIE DU CENTRE
67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09

• Dimanche 21 février
PHARMACIE NGUYEN QUACH
14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32

• Dimanche 28 février
PHARMACIE CENTRALE
54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41

• Dimanche 6 mars
PHARMACIE DES QUAIS
58 bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50

NUMÉROS UTILES

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h. Appelez le 15.

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés - Tél. 01.48.52.31.17.

Clinique de Bercy

1, rue du Port aux Lions. Tél. 0826.30.78.00.

Changement d'adresse

Le cabinet de rhumatologie, Docteur Sophie Lahalle et Virginie Simon, initialement situé au 17 bis, rue de la République, se trouvera dorénavant au 9, rue Nocard.

Les numéros de téléphone restent inchangés :
Tél. 01.43.53.99.70 Docteur Sophie Lahalle
Tél. 01.56.29.46.03 Docteur Virginie Simon

@ CONTACTEZ VOS ÉLUS

Hervé GICQUEL

1^{er} Maire adjoint chargé des finances, des ressources humaines et de l'administration générale
Conseiller départemental
hgicquel@charenton.fr

Marie-Hélène MAGNE

Maire adjoint chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Patrick SÉGALAT

Maire adjoint chargé de l'économie, de l'emploi, des relations avec les grandes entreprises et du soutien juridique et administratif aux associations
psegalat@charenton.fr

Chantal LEHOUT-POSMANTIER

Maire adjoint chargé des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret
clehout@charenton.fr

Benoît GAILHAC

Maire adjoint chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Jean-Pierre CRON

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité
jcron@charenton.fr

Caroline CAMPOS-BRÉTILLON

Maire adjoint chargé de la petite enfance et de l'aménagement urbain
ccampos@charenton.fr

Pascal TURANO

Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public
pturano@charenton.fr

Delphine HERBERT

Maire adjoint chargé des activités et événements culturels
dherbert@charenton.fr

Pierre MIROUDOT

Conseiller municipal délégué, Président de la Commission d'Appel d'offres, chargé des DSP (délégations de service public) et de la commande publique
pmiroudot@charenton.fr

Michel VAN DEN AKKER

Conseiller municipal délégué chargé du service social, de la santé, des personnes handicapées et dépendantes et de la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Jean-Marc BOCCARA

Conseiller municipal délégué chargé des animations de la ville
jboccarra@charenton.fr

Sylvain DROUVILLÉ

Conseiller municipal délégué chargé du logement et de l'habitat social
sdrouville@charenton.fr

Clotilde CERTIN

Conseillère municipale déléguée chargée de la jeunesse
ccertin@charenton.fr

Valérie LYET

Conseillère municipale déléguée chargée des affaires civiles
vlyet@charenton.fr

André ROURE

Conseiller municipal délégué chargé des relations avec les syndicats intercommunaux et les partenaires institutionnels de la ville
aroure@charenton.fr

Cmag N° 207 - Février 2016 - 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétillon - Directeur de la rédaction : Denis Bansard

Rédactrice : Marion Fuzon. Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Julia Lanson

Photos : Fotolia - M. Fuzon - J. Lanson - Y. Lastes - G. Ledig - Mise en page : C. Doumbé

Impression : ETC. INN - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : M. Aïchi



Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Lorsque vous m'aviez réélu Maire avec 65% des voix dès le 1^{er} tour en mars 2014, j'avais pris l'engagement que ce mandat serait pour moi le dernier.

Il me semblait, en effet, que le temps était venu de passer bientôt le relais à une nouvelle génération.

Déjà, lors des élections départementales de mars 2015, j'avais souhaité qu'Hervé Gicquel puisse me succéder pour siéger au sein de cette assemblée et vous l'avez brillamment élu.

J'ai décidé de rendre également mon mandat de Maire dans les prochains mois. Comme je l'ai expliqué lors de la cérémonie des vœux, mon enthousiasme s'est émoussé, même si ma passion pour Charenton demeure. Projets bloqués par des recours à mon sens abusifs ou intéressés, baisse des dotations de l'Etat, péréquation où notre argent, votre argent, sert à subventionner des villes mal gérées, aujourd'hui naissance de la Métropole du Grand Paris et de territoires. Tout cela ne va pas dans l'idée que je me fais de la gestion d'une ville, de la préservation de l'intérêt général, de la proximité nécessaire avec les citoyens, de la démocratie !

J'ai beaucoup donné pour cette ville, elle m'a également beaucoup rendu. Elle a évolué et, en toute modestie, j'espère avoir contribué à ce mieux-vivre. C'est en tout cas ce que vous m'avez signifié en me renouvelant, élection après élection, votre confiance et je vous en remercie.



Je considère avoir maintenant mérité le droit de me consacrer à ma famille et à mes autres passions ! Un nouveau cycle commence. Une succession est toujours délicate, mais j'avais pris soin de m'entourer d'une équipe municipale compétente et je sais que Charenton sera entre de bonnes mains !

Hervé Gicquel est mon 1^{er} adjoint depuis 15 ans, il a une solide expérience de la gestion municipale et la Ville est saine financièrement. Selon la formule, ce sera donc un changement dans la continuité qui sera effectif dans les prochains mois !

Je reste d'ici là toujours à votre écoute.

Votre Maire,
Jean-Marie BRÉTILLON

CHARENTON SUR GLACE

Plus de 17 000 patineurs !

Elle n'a laissé personne de glace ! La patinoire éphémère installée en plein air sur la place Aristide Briand a fait, comme chaque année, le bonheur des petits et des grands ! Les patineurs s'en sont donnés à cœur joie pour glisser et s'amuser dans la bonne humeur. Chacun son plaisir : pour certains, l'heure était à la pirouette et autres arabesques, d'autres esquissaient leurs premiers pas sur le jardin de glace et d'autres encore se régalaient d'une boisson chaude dans l'espace restauration du chalet de la patinoire.

Jean-Marc Boccara, Conseiller municipal délégué chargé des animations de la ville, s'est réjoui de la présence fidèle des Charentonnais pour cette 8^e édition de la patinoire, dans un contexte si particulier.



INVITÉE SURPRISE

Parmi les patineurs, Sarah Abitbol

Tout en discrétion et en douceur, Sarah Abitbol est venue en décembre dernier glisser sur la patinoire de Charenton. Celle qui remporta des titres nationaux, puis européens et enfin mondiaux, continue de s'entraîner et de patiner régulièrement. Ce jour-là, c'est en compagnie de sa jeune fillette qu'elle s'est élancée sur la glace pour lui transmettre le plaisir de la glisse. Sarah a confié apprécier l'atmosphère très familiale et conviviale de la patinoire de Charenton. L'année dernière déjà, elle était venue réaliser quelques figures pour le plus grand plaisir des passants, surpris de la reconnaître sur la place Briand.





VŒUX À LA POPULATION

Le Maire crée la surprise

La cérémonie des vœux est toujours un rendez-vous important et attendu. C'est pour le Maire l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée et de se projeter sur l'année à venir.

Chaque année, à Charenton, un thème est choisi. Pour 2016, le Maire, Jean-Marie Brétillon, s'est lancé dans une **rétrospective historique et patrimoniale** grâce à une belle collection de cartes postales (merci aux archives municipales, à Nicole Génini et à Claude Moreau) lui permettant de parler du Charenton d'hier, d'aujourd'hui et des projets de demain.

Puis, son discours a pris une autre ampleur puisque **Jean-Marie Brétillon a annoncé son prochain départ** après plus de 15 ans comme premier magistrat de la commune ! Une annonce qui n'était pas attendue et qui en a surpris plus d'un. Extraits :

"Je suis heureux d'avoir fait progresser cette ville. Nous avons construit le quartier de Valmy, le parc de Conflans, le quartier de l'Archevêché, des écoles, des crèches. J'ai pris la relève en embellissant la ville, en recréant la place de l'église, l'opération cœur de ville, le square Jules Noël, la place Henri IV, et puis le T2R, l'espace jeunesse, la maison médicalisée, le lycée R. Schuman, d'autres crèches, d'autres écoles, Tony Parker, les stades.

J'ai accentué l'effort initié par mon prédécesseur pour accueillir de grandes entreprises et apporter cette richesse à Charenton que d'aucuns nous envient...

Mais surtout, j'ai voulu rendre cette ville plus conviviale, avec des relations entre les habitants, plus décontractées, plus décripées et plus naturelles. J'ai voulu inventer un état d'esprit, une solidarité en valorisant des associations merveilleuses grâce à tous les bénévoles. J'ai continué à toujours vivre avec vous, comme vous, comme je le faisais quand j'étais pharmacien...

La page se tourne et Charenton doit faire face à de nouveaux enjeux et un nouvel avenir qui prendra la forme de l'EPT et de la MGP, ça vous fait rêver : moi pas. Mon enthousiasme et ma vitalité s'émoussent à cette perspective de métropole qui ne répond plus à mes ambitions et à mes rêves pour cette ville que j'aime. On ne peut réussir que ce que nous passionne...

Je suis égoïste pour ma ville et ne me résout pas à partager des richesses qui sont celles des Charentonnais, grâce aux entreprises que nous avons attirées chez nous avec des milliers d'employés qui, directement ou indirectement, participent à la prospérité de Charenton...



J'avais réfléchi à ma succession à travers la constitution de notre nouvelle équipe municipale, il y a 2 ans. Vous m'aviez accordé votre confiance comme jamais avec 65 % des voix dès le 1^{er} tour ! Encore un grand merci...

L'équipe qui est derrière moi est formidable de compétences, d'intelligence, de compréhension, de bonne volonté et d'humanité : vous pouvez lui faire confiance...

Vous l'avez compris, dans quelques mois, je rendrai au Conseil Municipal le mandat que vous m'avez confié.

J'ai largement dépassé 40 ans de mandat, j'ai été un Maire heureux mais ce qui m'importe surtout, c'est que vous le soyez et pour cela, si vous saviez combien il faut déployer d'énergie et de patience !

Ma plus grande fierté serait d'avoir un peu contribué à votre mieux-être.

Merci pour tout ce que vous m'avez apporté"...

Vous pouvez retrouver l'intégralité du discours de Jean-Marie Brétillon en vidéo sur www.charenton.fr

LES DÉJEUNERS À LA FOIS GOURMETS ET SOLIDAIRES

Record : un chèque de 10 600 € pour l'Institut Curie

Dans une ambiance chaleureuse et joyeuse, le Noël gourmet et solidaire des 11 et 12 décembre derniers a réuni encore une fois de nombreux Charentonnais. Sous le chapiteau bien chauffé de la patinoire, chacun était venu passer un moment convivial, en famille ou entre amis autour de quelques produits très appréciés. Ce fut, pour certains des huîtres, pour d'autres le foie gras ou encore des parts de gâteaux "maison" confectionnés par les bénévoles du service Retraités et de l'AFC ou l'A3A, partenaires comme toujours de cette manifestation.

Cette année, les déjeuners solidaires, le grand loto et la fidèle participation de Maurice Chemin, le propriétaire du manège de la place Briand, ont permis de collecter la somme de 10 600 €.

Cette recette a été remise à l'occasion des Vœux du Maire à la population, à la représentante de l'Institut Curie, Agnès Hubert. Cette dernière a alors expliqué que *"la somme participera à un grand projet de l'Institut Curie : la création d'un centre de recherche dédié à l'immunologie, qui permettra de mieux comprendre le système immunitaire afin de mieux lutter contre le cancer. C'est un grand espoir pour demain, de trouver de nouveaux traitements contre le cancer"*.



...



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

L'A3A distribue des chocolats à ses adhérents

Le 17 décembre dernier, l'Amicale du 3^e Age a procédé à la remise des cadeaux gourmands de fin d'année à ses adhérents dans la salle Toffoli. Comme à l'accoutumée, ils sont venus nombreux, heureux de partager ce moment de convivialité et de chaleur humaine.

Le président de l'association, Yves Le Peutrec et son adjoint, Roland Demars, ont accueilli chaleureusement les seniors pour cette matinée de rencontres. Ils ont, à cette occasion, rappelé que cette tradition remontait à l'origine de la création de l'association, qui, il y a presque 60 ans, était appelée "l'Amicale Autonome des Vieux Travailleurs", preuve de leur fidèle engagement !



ANIMATION COMMERCIALE

Joli Noël en cœur de Ville

La fin d'année s'est conclue en beauté dans la rue de Paris avec l'installation de 8 barnums, en plein cœur de Ville. Il ne manquait rien pour que les Charentonnais préparent leur réveillon, ni le côté festif, ni les produits de qualité ! Fruits et légumes, gourmandises pâtisseries et chocolatées, produits italiens, saumons fumés ou encore crêpes et pop-corn : il y avait de quoi inspirer petits et grands, le tout dans un esprit simple et enjoué.

Cette 1^{ère} édition de Noël en cœur de Ville était organisée par l'association des Commerçants du Vieux Charenton.



GRAND CONCOURS

Vous avez élu vos vitrines préférées

Pour la 1^{ère} fois, Charenton a organisé, en partenariat avec les commerçants, un concours de vitrines de Noël en fin d'année 2015. Pas moins de 37 commerçants charentonnais ont répondu à cette proposition spontanément et ont pris plaisir à décorer et à mettre en lumière leurs vitrines. Ours animé, guirlandes clignotantes, branches de sapin et figurines variées : chacun, selon ses aspirations et son univers, a ainsi apporté du rêve et de la fantaisie dans ses vitrines. Les habitants étaient invités à voter pour leur commerce préféré, soit en version papier, soit directement sur le site Internet de la ville, soit sur la page Facebook de Charenton. Vous avez été nombreux à vous prendre au jeu de ce concours, dont voici les résultats. Ils ont été proclamés en janvier dernier à l'occasion des vœux du Maire à la population. **La boulangerie Duarte** (4, rue du Général Leclerc) remporte le "prix du Public", **Osmose Création Florale** (114, rue de Paris) le "prix du Jury" et **le Bistrot de Charenton** (123, rue de Paris) celui du prix "Coup de cœur". Enfin, au vu des nombreux votes obtenus, **Paradis d'Griff** (103, rue de Paris) reçoit également un "prix spécial". Félicitations à tous ces commerçants, cette 1^{ère} édition du concours "Vitrines en fête" s'est révélée être un succès : nul doute qu'il sera reconduit l'année prochaine !



Retrouvez l'ensemble des photos sur la galerie photos du www.charenton.fr



Mégane Jolivet
et Sukeyna Ndao

ATHLÉTISME

L'Azur toujours au top !

Loin d'être découragé par une météo pluvieuse et capricieuse, l'Azur Olympique était présent au cross du Val-de-Marne qui a eu lieu dans le parc vallonné du Tremblay à Champigny-sur-Marne. Toutes les catégories étaient représentées : enfants, seniors, vétérans hommes et femmes. Il y avait également de nombreuses qualifications pour les championnats interrégionaux. Un grand bravo à tous les participants !

JUDO-CLUB DE CHARENTON

Rencontre avec Vincent Limare

En décembre dernier, entre deux tournois internationaux et en pleine préparation pour les Jeux Olympiques, Vincent Limare, licencié de Maisons-Alfort et numéro 1 français dans sa catégorie, est venu rendre visite aux judokas Charentonnais. Ce fut une rencontre fort agréable et enrichissante pour les cadets comme pour les seniors, qui étaient face à un Vincent Limare très disponible et pédagogue, il s'est en effet transformé en professeur le temps d'un cours. La rencontre s'est terminée dans la convivialité.



COMITÉ DE JUMELAGE SECTION ITALIE

Le minestrone en fête

Le 8 janvier dernier, le Comité de jumelage section Italie avait préparé une soirée Minestrone della Befana à l'Espace Toffoli. Selon la légende, la Befana passe dans chaque maison où vivent des enfants la nuit précédant l'Épiphanie. Ces derniers accrochent une chaussette non loin de la cheminée ou de la fenêtre. Pour ceux ayant été bons et gentils au long de l'année, la Befana dépose dans leur chaussette des caramels ou des chocolats ; en revanche, pour ceux qui n'ont pas été gentils elle remplit les chaussettes de charbon. Il était donc l'heure de se plonger au cœur de l'Italie le temps d'un minestrone. Rappelons que le minestrone est une spécialité de la cuisine italienne, composé d'une soupe de légumes avec des pâtes ou du riz.



SOLIDARITÉ

Grande collecte de jouets

Comme l'année dernière, l'agence Century 21 située rue de la République avait proposé aux Charentonnais de participer à une collecte de jouets. Chacun était ainsi invité à donner un ou plusieurs jouets, qui allait être redistribué par les bénévoles de l'association "Au petit plus" aux enfants des familles défavorisées, l'occasion pour les habitants de faire preuve de générosité !



LIONS CLUB

Des actions qui mobilisent

Le Lions Club de Charenton, aidé de l'épicerie sociale "Le Petit plus", a récolté, cette année, 259 colis pour un total de 4273 kg, soit une progression de 14,6% par rapport à l'année 2014. Ce fût une belle réussite grâce à la mobilisation des Charentonnais !

Plus de 1400 € collectés pour le Téléthon

Les 4 et 5 décembre derniers, le Lions Club avait également organisé une "Force T", avec la participation des commerçants de la ville, afin de recueillir des fonds pour le Téléthon. Des balades en voitures anciennes ont été proposées à la population et plus de 1400 € ont été versés au Téléthon pour soutenir les enfants malades.



PARTAGE ET TRADITION

La RPA fête la galette !

En début d'année, la résidence Jeanne d'Albret a élu ses reines et rois d'un jour dans un esprit festif ! De nos jours, la galette permet de partager un moment convivial et chaleureux avec sa famille ou ses proches. Savez-vous que cette tradition peut être rapprochée des fameuses Saturnales de l'Antiquité Romaine où des rois d'un jour étaient élus grâce à une fève, ce qui permettait à des esclaves de changer de rôle avec leur maître et de sortir de l'asservissement quelques heures ? Il est toujours l'heure d'apprendre en s'amusant !



DEVOIR DE MÉMOIRE

Vœux aux Anciens combattants

Le 13 janvier dernier à l'Espace Toffoli, les Anciens combattants ont présenté leurs vœux aux Maires de Charenton, de Saint-Maurice et de Maisons-Alfort, devant un public venu en nombre. Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, Alain Guétrot, 1^{er} Maire adjoint de Saint-Maurice et Michel Herbillon, Député-Maire de Maisons-Alfort ont eu à cœur dans leurs interventions de réaffirmer leur attachement profond au monde Combattant



et aux commémorations qui ponctuent la vie de nos villes. Ils ont rappelé l'importance pour les nouvelles générations de se souvenir et de ne jamais oublier ces pages glorieuses et douloureuses de l'Histoire.

TENNIS DE TABLE

Engagés pour le 8^e Gala handircirque

Sous le chapiteau jaune et rouge du cirque Pinder installé pelouse de Reuilly, deux membres du Club de Tennis de table de Charenton, Olivier Bernard et Christian Ouazz, respectivement joueur et entraîneur, ont participé au gala Handircirque le 7 janvier dernier. Le public a assisté à une démonstration burlesque de tennis de table, mêlant technicité et humour. La seconde partie du spectacle était assurée par les artistes du cirque Pinder. Tous les bénéfices de ce gala seront entièrement reversés à des associations s'occupant d'enfants handicapés.



L'ARBRE, CET ÊTRE VIVANT

Plantation symbolique dans la cour de l'école Briand



Le 11 décembre dernier, une plantation symbolique d'un nouvel arbre a eu lieu dans la cour, en présence de Jean-Pierre Cron et Marie-Hélène Magne, respectivement Maires adjoints chargés, des Espaces verts et de l'Éducation. Les enfants ont assisté à l'événement et même participé en donnant quelques coups de pelle pour combler le trou autour de ce "parrotia persica". Le sens de ce rassemblement était de prendre conscience du **respect à avoir pour chaque être vivant**, mais aussi et surtout un message d'espoir et de longévité en cette période de troubles.



L'an passé, le jeu innocent de quelques enfants a malheureusement conduit à la mort d'un des parrotia planté dans la cour de l'école Aristide Briand, en arrachant son écorce. De cette triste expérience, chacun a voulu en tirer une leçon. C'est pourquoi l'équipe municipale des espaces verts a proposé aux directeurs des écoles Briand des animations pour sensibiliser les enfants sur le sujet. Près de 670 jeunes écoliers ont donc participé

à ces séances accompagnés de leur enseignant. La base de réflexion était un court-métrage pédagogique expliquant ce qu'était un arbre et comment il se développait. De riches échanges ont eu lieu autour de ces questions et les enfants ont vite compris que **l'écorce de l'arbre était aussi importante que la peau des êtres humains** ! Cette image très simple leur a permis de mieux comprendre l'importance des gestes éco-citoyens.

DANS LES ÉCOLES

L'année s'est terminée en chansons

Avant de partir en vacances, les petits écoliers charentonnais ont célébré les fêtes de fin d'année au sein de leur classe. Certains ont apporté des petits goûters pour les partager avec les camarades, d'autres ont chanté, raconté des comptines ou participé à de grands jeux collectifs.

Tous avaient décoré avec application les murs des écoles pour apporter un peu de gaieté et de fantaisie. A l'école maternelle Champs des Alouettes, un intervenant musicien était venu partager sa passion de l'Afrique et des instruments à percussion devant un jeune public conquis !



PLAISIR DE LIRE

Un auteur jeunesse devant son public

L'attention des élèves était à son comble ce lundi après-midi, dans le CDI. Sur une table, quelques livres : des romans de littérature jeunesse. L'auteure, Yaël Hassan, est allée à la rencontre de ses jeunes lecteurs à l'invitation du collège la Cerisaie, pour faire partager sa passion et expliquer son métier. Elle a d'abord parlé de sa façon d'écrire, de ce qui l'inspire et de son envie d'éveiller le sens critique des jeunes. Avec humour, elle a pris le temps d'écouter et de répondre aux jeunes qui avaient préparé cette rencontre en lisant certains de ses ouvrages.

Yaël Hassan s'est montrée très accessible et a su trouver les mots justes pour captiver les élèves. Ceux qui avaient amené un livre sont d'ailleurs repartis, très fiers, avec une dédicace de l'auteur !



LYCÉE ROBERT SCHUMAN

Galop d'essai avant le Bac

Nous sommes à peine au mois de février et déjà, les lycéens de Robert Schuman planchent sur les épreuves blanches du baccalauréat.

Chacun le sait : pour réussir, pas de recette miracle, juste un travail à fournir régulièrement avec beaucoup d'application et de régularité. L'établissement organise donc du 8 au 12 février prochains des entraînements pour les oraux et du 15 au 19 des entraînements pour les écrits, toutes voies et toutes séries confondues. Bacheliers de demain, à vos révisions !

Journée portes ouvertes

Comme chaque année, le lycée polyvalent Robert Schuman ouvre ses portes pour une journée "portes ouvertes" et "Forum des métiers".

La matinée du **samedi 19 mars** prochain sera ainsi consacrée aux échanges avec des professionnels venus partager leur expérience mais aussi d'anciens élèves. Des stands permettront de mieux cerner quelle voie et quelle série choisir au moment de son orientation.

Lycée Robert Schuman - 2, rue de l'Embarcadère
<http://lyceerobertschuman-charenton.fr>

VOYAGE SCOLAIRE

Les 5^e font du ski !



Du 10 au 16 janvier dernier, deux classes de 5^e du collège la Cerisaie ont rejoint les pistes enneigées de la station de ski La Plagne-Montalbert. Les fondus de glisse avaient rendez-vous chaque jour avec un moniteur ESF pour acquérir les bons réflexes techniques, garants d'une pratique sécuritaire et responsable. Si les journées ont été centrées sur la pratique du ski alpin, les jeunes ont aussi appréhendé d'autres sujets sous la forme d'ateliers, comme la météorologie, la végétation ou encore l'alimentation en montagne.

JOURNALISTES EN HERBE

Reportage dans le bureau du Maire

Il y a quelques semaines, Ismaël, Raphaël et Jovan sont allés, avec leur professeur d'histoire-géographie, à la rencontre du Maire pour lui poser quelques questions. Cette rencontre était organisée dans le cadre de la préparation des 40 ans du collège la Cerisaie : tout au long de l'année, ces apprentis journalistes vont mener des investigations, chercher des témoignages et des documents inédits autour de ce futur anniversaire. Il y a 40 ans, soit en 1976, Jean-Marie Brétilon était jeune Conseiller municipal, c'est pourquoi il a pu leur expliquer la genèse du projet. Passionné d'histoire, il leur a aussi permis de comprendre pourquoi le collège portait le nom de la Cerisaie. L'appellation s'explique en effet par la présence, sur le terrain qu'occupe actuellement le collège, du "Moustier de la Cerisaie", à la période médiévale. Il a aussi égrainé cet entretien de quelques anecdotes et l'échange s'est révélé fort constructif pour les jeunes. Leur article est d'ailleurs consultable sur le blog de la cerisette : <http://lacerisette94.blogspot.fr>.



JUSQU'AU 20 MARS PROCHAIN

Inscriptions rentrée scolaire 2016/2017

Les inscriptions des nouveaux élèves se dérouleront jusqu'au 20 mars prochain en mairie auprès du Service Enfance ou en ligne sur le site Internet de la ville en se connectant à "l'Espace Famille".

Liste des documents à fournir :

- Livret de famille ou extrait de naissance de moins de 3 mois
 - Carnet de santé de l'enfant
 - 2 justificatifs de domicile récents (quittance de loyer ou acte de propriété + quittance EDF)
 - En cas de séparation des parents : jugement précisant la qualité du responsable légal de l'enfant
 - Dernier avis d'imposition pour les inscriptions aux activités péri et extrascolaires (restauration, accueils du soir et de loisirs...)
- Les admissions dans les écoles maternelles se feront sur examens des demandes pour les enfants nés jusqu'en 2013.

ACTION DE PRÉVENTION

"Fin, juré, je ne boirai plus"

Le 11 décembre dernier s'est tenue l'action de prévention "Fin, juré, je ne boirai plus", qui a réuni plusieurs jeunes et familles autour du thème de l'alcoolisme. Après la représentation de la pièce "Parole de singe" du Théâtre du Chaos, les spectateurs sont devenus acteurs : ils devaient rejouer les scènes mais en proposant des alternatives pour éviter les conduites à risque, comme l'alcool au volant, ou encore la destruction de la cellule familiale. L'interactivité avec les professionnels a permis à ceux qui le désiraient de s'exprimer sur leur vision du sujet et leurs solutions. Cette action de sensibilisation et de prévention était la bienvenue avant les fêtes de fin d'année où les vacances scolaires et la saison sont propices à la consommation de boissons alcoolisées.



SCRABBLE SCOLAIRE

Des graines de champions

Si l'on connaît tous le scrabble, un jeu familial créé en 1948, on connaît moins son utilisation dans le cadre scolaire. Développement de la concentration, de la maîtrise de soi et prévention de l'illettrisme : le scrabble scolaire a des vertus pédagogiques indéniables.

A tel point que depuis 2012, une convention cadre lie la Fédération française de Scrabble avec le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative. Ainsi, les écoles élémentaires organisent elles régulièrement des tournois tout au long de l'année, comme Briand B dernièrement. 6 classes de CM1 et CM2 se sont prêtées au jeu et, après des épreuves préliminaires, une finale a réuni les enfants dans le réfectoire de l'établissement. Félicitations à Juliane (CM1) et David (CM2) qui ont remporté une coupe à cette occasion ! Trois élèves sont, en outre, sélectionnés pour une finale régionale.

A VOS MARQUES, PRÊTS ? JOUEZ !

Des vacances dynamiques et sportives

Le programme d'activité du lundi 22 février au vendredi 4 mars du service Jeunesse ne sera pas de tout repos ! Ces deux semaines seront tout d'abord rythmées par des **matinées boxe et réveil musculaire**, afin de bien débiter la journée, en forme et de bonne humeur.

Pour les jeunes aventuriers, un **stage commando** est prévu au sein de la forêt de Fontainebleau le lundi 29 février et le mardi 1^{er} mars. Encadrés et accompagnés par d'anciens militaires, mais également des champions de France d'arts martiaux et des sapeurs-pompiers, ils auront ainsi l'occasion de dépasser leurs limites tout en profitant de conseils d'experts ! Mais que tout le monde se rassure, **après l'effort, le réconfort**. Des ateliers pâtisserie seront mis en place, ainsi qu'une compétition de trois jours, inspirée de l'émission "Masterchef", où **des équipes se défieront sur des plats salés et sucrés**. Pour clôturer les vacances et le concours, il se murmure qu'il y aurait une grande soirée dansante le vendredi 4 mars... Enfin, des sorties au cinéma, au Laser Game ou encore à la patinoire sont également au programme, ainsi qu'une soirée savoyarde.

Service Jeunesse - 7bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.55 - www.charenton.fr



DÉMOCRATIE

Résultats des élections régionales

Les élections régionales se sont déroulées le 6 et 13 décembre derniers dans toute la France. A Charenton, **Valérie Pécresse** (LR) est arrivée en tête au 1^{er} tour avec 40,24% des suffrages, suivi par Claude Bartolone (PS) avec 24,66% et Wallerand de Saint-Just (FN) avec 12,11%. Au 2^e tour, Valérie Pécresse est restée majoritaire avec **52,98% des suffrages**, suivi par Claude Bartolone avec 38,90% et Wallerand de Saint-Just avec 8,12%. L'abstention au deuxième tour représente 42,96% des inscrits. Le 18 décembre dernier, Valérie Pécresse a officiellement pris ses fonctions à la tête de la région Île-de-France.



RAPPEL

Jusqu'au 27 février, le recensement de la population

RECENSEMENT
de la population 2016



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune. Vous ne serez pas tous recensés, car l'INSEE choisit un échantillon représentant 8 % des adresses : la vôtre peut être recensée et l'immeuble de votre voisin ne pas l'être. Si tel est le cas, **vous serez prévenus par courrier nominatif** dans votre boîte aux lettres et l'agent recenseur y déposera sa carte de visite et les numéros de téléphone auxquels il pourra être contacté. Quand il en aura la possibilité, il apposera une affiche avec sa photo. De toute façon il aura une carte nominative avec sa photo, signée par Monsieur le Maire. N'hésitez pas en cas de doute à appeler la Mairie (au 01.46.76.46.51) pour vérification. Par sécurité la Police nationale et la Police municipale ont également les photos et les coordonnées des agents recenseurs.

N'ayez aucune crainte, **tous les acteurs du recensement sont tenus au secret professionnel**. Tous les renseignements que vous nous fournirez seront transformés en statistiques. Le recensement a débuté en janvier, il prendra fin le 27 février prochain.

Le recensement **c'est utile à tous** et de votre participation dépendra le chiffre de la population et la participation de l'Etat au budget des communes. Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Le chiffre de la population intervient dans de nombreux domaines. Il aide également

à prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. Enfin, vous pouvez depuis l'année dernière **répondre par Internet**, ou comme auparavant sur les documents papiers. N'hésitez pas à demander de l'aide à votre agent recenseur. Il est là pour vous conseiller. Merci par avance de lui réserver le meilleur accueil.

UN SERVICE D'OBSÈQUES NÉGOCIÉ

Charenton adhère au SIFUREP



La Ville a récemment adhéré au SIFUREP (Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne) qui regroupe 78 collectivités de l'Île-de-France. Cette adhésion présente plusieurs avantages pour les familles charentonaises :

- un engagement contractuel qui permet de proposer aux familles un service complet d'obsèques à prix ferme. Les familles qui le souhaitent peuvent donc avoir un service de qualité avec des tarifs compétitifs et pour le moins de comparer avec les devis d'autres opérateurs funéraires,
- pour ceux qui ont l'extrême douleur de perdre un enfant, le concessionnaire du SIFUREP assure la gratuité du convoi pour les enfants de moins d'1 an et pour les enfants de moins de 16 ans le concessionnaire prend en charge 50 % des frais,

- les obsèques des personnes dépourvues de ressources sont, elles aussi, prises en charge par le délégataire du SIFUREP,
- un tarif général spécifique, inférieur de 6% en moyenne aux prix pratiqués, est proposé par le délégataire sur l'ensemble des prestations assurées.

N'hésitez pas, si vous êtes malheureusement confronté à un deuil, à demander que ces "avantages" SIFUREP vous soient proposés. Bien entendu, cela n'est en aucun cas obligatoire et les familles restent libres de choisir leur entreprise de pompes funèbres.

Un guide des obsèques est disponible à la Direction des Affaires Civiles et dans les deux cimetières de la ville.

PARC DE CONFLANS

Une importante opération va débuter sous nos pieds

C'est un chantier d'une grande ampleur qui va, début mars, débuter **au niveau du parc de Conflans**. Une entreprise va, en effet, être chargée de tout l'assainissement de cette zone, dont le réseau est devenu obsolète et très vieillissant.

Après avoir constaté à plusieurs reprises des fuites et des infiltrations sur les constructions, il s'est en effet avéré indispensable de **revoir l'intégralité du réseau d'assainissement**.

Rappelons ici ce qu'est l'assainissement : il consiste à améliorer la situation sanitaire



globale de l'environnement dans ses différentes composantes. Il comprend la collecte, le traitement et l'évacuation des eaux usées et pluviales. La durée de ces

travaux doit s'étendre sur les six mois à venir, qui se fractionneront en plusieurs étapes et qui justifieront malheureusement la fermeture au public de certaines zones.

Pour autant, l'aire de jeux et le terrain de sport resteront accessibles,

tandis que l'accès à la Chapelle se fera par la rue du petit Séminaire de Conflans (côté Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine).

SQUARE JEAN MERMOZ

Reprise du chantier de réhabilitation



En décembre, il est généralement d'usage d'arrêter les chantiers en prévision des éventuelles intempéries. Dans le square Jean Mermoz, situé tout près de la rue de la Mairie, ce fut le cas le temps des fêtes. Le chantier a repris le mois dernier et l'entreprise de voirie s'attèlera bientôt à poser **la couche de structure du terrain de tennis**.

De cette façon, il sera possible d'aménager prochainement les rampes d'accès aux diverses mezzanines, l'aire de jeux et les espaces verts. Aujourd'hui, une première phase est achevée, elle consistait à fixer les pieux, couler

la dalle, support du terrain, et assurer l'étanchéité de l'ensemble. Autre point de satisfaction : **la partie basse de l'escalier qui mène à la place de Valois est achevée, elle a été réalisée en pierre et béton enrobé** (voir photo).

Cmag vous tiendra informés de l'évolution de ce chantier.



A VOS AGENDAS

Chaque 1^{er} mardi du mois, la collecte des D3E

La collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) aura lieu désormais **chaque 1^{er} mardi du mois** et ce, sur l'ensemble du territoire charentonnais. Ils doivent être sortis la veille, le lundi soir, à partir de 19h30. Il s'agit des déchets issus des équipements fonctionnant grâce au courant électrique, comme les gros et petits appareils ménagers (réfrigérateur, four électrique, fer à repasser, grille-pain, lave-linge, appareil hifi ou vidéo), des équipements informatiques et de télécommunications, du matériel d'éclairage, des outils électriques et électroniques ou encore des jouets, équipements de loisir et de sport. Attention, il ne faut pas confondre ces objets avec les encombrants.

Prochaines collectes
les mardi 1^{er} mars, 5 avril et 3 mai.

SÉCURITÉ

Réalisation d'une armurerie

Le Maire, Jean-Marie Brétilon, l'a annoncé par une courte phrase à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population en janvier dernier : la Police municipale va bientôt être armée. Après la formation obligatoire, les 18 policiers municipaux seront équipés d'armes. Les équipes de techniciens de la ville ont donc réalisé une salle destinée à entreposer et sécuriser leur manipulation. Très spécifiques, ces locaux sont équipés d'une porte blindée, d'un sas, d'un tube à sable (pour manipuler, charger et décharger les armes en toute sécurité) ainsi que d'armoires fortes. L'emplacement de cette salle reste bien entendu confidentiel.



Le jury des villes fleuries qui est passé l'été dernier a félicité Charenton pour l'excellente qualité de son fleurissement et a confirmé ses 3 fleurs. Il en a également profité pour formuler toute une série de recommandations concernant la diminution de l'usage de produits phytosanitaires. Charenton a décidé de prendre immédiatement le jury au mot et s'est lancé dans une démarche "zéro produit phyto" d'ici 2017 qui a pour but de reconstituer

une flore d'insectes et de papillons facteurs de la **biodiversité en milieu urbain**. Il faut savoir que notre Ville, consciente de la nocivité de certains de ces produits en utilisait déjà de moins en moins au niveau de ses plantations. Le nombre de passage de désherbants a ainsi baissé de 4 à 2 par an, l'essentiel étant utilisé dans les cimetières par une entreprise agréée. L'utilisation de produits phytosanitaires produits par de grands groupes spécialisés dans la chimie industrielle est aujourd'hui reconnue comme une mauvaise solution. En effet, sous couvert d'extermination des parasites, **ils perturbent le bon équilibre de la nature** et éliminent malheureusement également les auxiliaires naturels des jardiniers comme les coccinelles dont le rôle est pourtant particulièrement utile. En effet, sans la présence de ces dernières, les pucerons peuvent alors librement proliférer.

Le retour à des méthodes manuelles

Il convient donc de recourir à des pratiques plus naturelles. Les maladies des arbres sont ainsi d'ores et déjà traitées à l'aide de phéromones pour éviter la fécondation par des femelles. Toutefois, le désherbant bio efficace n'existe pas encore, ce qui ne facilite pas le travail du service des espaces verts. Plusieurs solutions de remplacement sont à l'étude. Le désherbage par brûlage ou par l'eau bouillante sont des alternatives, mais **la solution la plus écologique est le désherbage manuel** à l'aide d'une binette (comme c'est l'usage pour les pieds d'arbres) ou d'un réciprocatrice, instrument à deux lames qui ne provoque pas d'éjection.

Toutefois, ces nouveaux modus operandi prendront davantage de temps et quelques mauvaises herbes pourront apparaître ici et là. Il faudra s'habituer à les voir à nouveau, car contrairement à ce que certains pensent, leur présence n'est pas synonyme d'abandon mais au contraire une preuve de vie.

ENVIRONNEMENT

Un tilleul témoin de la COP 21

A l'occasion du déroulement de la COP 21, l'opération "un arbre pour le climat" a vu le jour à l'initiative d'associations de protection de l'environnement. Le principe consistait à planter un arbre d'une essence locale qui symbolise l'engagement citoyen dans la lutte contre le dérèglement climatique. La ville de Charenton, déjà très impliquée dans une démarche d'amélioration du cadre de vie, a souhaité s'associer à cette opération.

En effet, l'arbre a de nombreux bienfaits, il est facteur de diminution de la pollution en ville en absorbant le gaz carbonique et en rejetant de l'oxygène et il permet de réguler naturellement les températures en ville en apportant de l'ombre. Les organisateurs préconisant de privilégier les espèces indigènes, le choix s'est porté sur le tilleul platyphilos, espèce typiquement francilienne, qui a été planté le 30 novembre 2015 dans le square Jules Noël en face de l'Hôtel de Ville. A cette occasion, une plaque a été posée qui témoignera pour l'avenir de ce geste symbolique.

Si tout va bien, cet arbre dont la croissance se poursuivra librement pourra vivre une bonne centaine d'années, largement assez pour que les générations futures se souviennent des bonnes résolutions de leurs ancêtres !



À LA BONNE HEURE !

L'horloge de l'école Briand a retrouvé ses aiguilles

L'horloge monumentale de l'école Briand a fait, ces derniers mois, l'objet d'une importante restauration. Le mécanisme d'origine n'avait jamais été changé et nécessitait l'intervention d'une **entreprise spécialisée**. Une première intervention a eu lieu en début d'année sur le côté rue de Paris et avenue Jean Jaurès pour moderniser le système du cadran. Les aiguilles sont maintenant éclairées par des LED, **moins gourmandes en énergie** et respectant davantage l'environnement. En décembre dernier, les techniciens se sont raccordés au mécanisme récemment modifié afin de **synchroniser les trois autres cadrans**.

L'ancien éclairage fait de fluos verts haute tension a été ôté, les cadrans remplacés et les 4 faces synchronisées. L'horloge, bien connue des écoliers, mais aussi des riverains, est redevenue un phare dans la ville et l'on peut se **satisfaire de cette restauration**, très fidèle à son esthétique initiale.



Ce qu'en disent les Archives de la ville...

En 1900, c'est la société de M. Chateau, horloger mécanicien, qui s'est occupée de fournir l'horloge de 200 kilos et tous ses composants (aiguilles, engrenages, minuterie, poulies...) pour la somme de 3320 francs de l'époque. Lors des grands travaux de ravalement des années 50, l'esthétique du bâtiment fut entièrement revue par l'architecte Eugène Descombes pour s'adapter aux canons de l'époque nouvelle. Les murs furent recouverts de pierre lisse et l'horloge elle-même fut repensée avec des aiguilles et de simples marques pour indiquer les positions des heures sur chacune des trois façades.

Plus de renseignements sur www.charenton.fr/horloge



MONUMENT HISTORIQUE

Le chantier de l'Hôtel de Ville avance

Depuis la fin novembre, les passants ont pu le voir, l'Hôtel de Ville a revêtu son blanc manteau. Il s'agit en réalité d'un échafaudage parapluie sous lequel ouvriers et artisans s'affairent, à l'abri des intempéries. Réfection de la toiture, nettoyage des façades : ce sont les deux grandes phases de cet important chantier. Après la dépose des ardoises du toit, l'heure est maintenant au changement de quelques pièces de charpente. Dans le même temps, d'autres corps de métiers s'attèlent au nettoyage des briques et de la pierre. Les compagnons utilisent pour cela une technique de nettoyage par projection de glace carbonique (cela n'agresse pas les surfaces à traiter malgré le fait que la glace carbonique soit projetée à haute vitesse sur le support à nettoyer). Dans certaines parties, il leur faudra également changer des pierres, notamment dans les parties de soubassements qui ont été fragilisées. Enfin, une fois ce nettoyage effectué, il conviendra de retrouver les couleurs de l'époque afin d'offrir à l'édifice ses teintes d'origine, sa patine originelle.

SQUARE MERMOZ

Les bridgeurs vont bientôt retrouver leur mezzanine

Depuis quelques mois, les joueurs de bridge avaient investi des locaux provisoires dans le square Jules Noël pour se retrouver et pratiquer leur activité favorite. La mezzanine qui les accueillait habituellement a, durant ce laps de temps, fait peau neuve : sol, peinture, éclairage, tout a été rénové et a fait l'objet de transformations dans le but d'apporter du confort aux utilisateurs. Par exemple, la tisanerie a été ouverte sur l'espace d'accueil pour donner plus de lumière, des toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite ont été ajoutées et une rampe d'accès a été installée. La mezzanine est dorénavant 100 % accessible aux personnes handicapées ou se déplaçant difficilement. Le chantier étant encore en travaux, les usagers de la mezzanine vont devoir patienter quelques mois encore avant de pouvoir retrouver leur local.

MULTI-ACCUEIL DE PARIS

Les carrières vont être comblées !

À Charenton, la présence d'anciennes carrières dans les sous-sols est bien connue. L'établissement dédié à la petite enfance situé dans le square Jules Noël va, très prochainement, faire l'objet d'une importante opération. Pour rappel, le multi-accueil Paris va être réaménagé et verra sa superficie augmenter. En amont du chantier, de nombreuses dispositions ont été prises, comme le déménagement des locaux de la crèche familiale et du multi-accueil Paris dans les modulaires situés dans la cour de l'Hôtel de Ville et de nombreuses consultations des entreprises. La prochaine phase consiste maintenant à injecter du béton dans les cavités, soit une opération qui devrait durer un trimestre. Puis viendra un temps de séchage du béton, d'environ trois semaines. La phase suivante sera la préparation du chantier, puis le chantier lui-même. Cmag reviendra sur l'avancée de ces opérations successives dans les prochains numéros.



ENSEMBLE AVANT TOUT

Une ville solidaire, à l'écoute de chacun

Un proverbe africain dit ***"Seul on va plus vite. Ensemble, on va plus loin".***

Charenton a fait sienne cette pensée car la Ville affiche depuis longtemps une tradition d'aide sociale et de solidarité envers les plus faibles. Structures municipales, organismes, associatifs : ils sont nombreux à œuvrer, parfois dans l'ombre, pour trouver des solutions et apporter un soutien aux personnes isolées, malades ou en situation précaire.

Tout près du collège de la Cerisaie se situe le Centre Alexandre Portier, au numéro 21 bis de la rue des Bordeaux. Il regroupe **les différents services du Pôle des Solidarités et du Centre Communal d'Action Sociale**. Dernièrement, ses actions ont été mises en lumière à l'occasion d'une journée réunissant à la fois partenaires et institutions autour de plusieurs temps forts :

L'inauguration d'une exposition retraçant l'histoire de l'action sociale depuis la Révolution jusqu'à nos jours, le dévoilement symbolique de la nouvelle enseigne du centre et enfin la restitution d'une étude menée sur les besoins de la population.

Étaient présents lors de cette manifestation : Jean-Marie Brétiillon, le Maire de Charenton, Michel Herbillon, Député-Maire de Maisons-Alfort, Chantal Lehout-Posmantier, Maire adjoint chargé des Seniors, Michel Van den Akker, Conseiller municipal Vice-Président du C.C.A.S.

Brigitte Jeanvoine, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Val-de-Marne. On notera également la présence touchante de Thérèse Talbot, la fille d'Alexandre Portier, qui a contribué avec le Docteur Guérin, Maire de l'époque, à l'ouverture en ces lieux d'un bureau d'action sociale dans les années 1960.

200 ans d'action sociale

Une exposition itinérante chemine depuis le rez-de-chaussée du bâtiment jusqu'à son 3^e étage, au niveau du service Retraités.

A travers différents panneaux et vitrines, elle présente des documents originaux, anecdotes historiques, photographies, objets et autres témoignages extraits des Archives de la ville.

D'une certaine façon, c'est la **mémoire de la ville** qui est présentée aux visiteurs avec ces différentes traces de l'histoire de l'action sociale. On y découvre ainsi que c'est à partir de 1793 que l'on



retrouve dans les documents le souci de ceux que l'on appelle alors **"les indigents"**.

Il est encore possible de parcourir cette exposition et, pour les personnes qui le souhaitent, elles peuvent s'adresser au service Retraités et s'inscrire pour des visites commentées.

Analyser pour mieux comprendre

Lors de cette journée du 2 décembre dernier, un temps de réflexion et de restitution a permis aux acteurs du C.C.A.S. de présenter

aux différents partenaires (associations, institutions, bénévoles) le fruit d'une analyse des besoins sociaux. Basée sur **l'observation des besoins de l'ensemble de la population** d'un territoire, cette démarche affirme le rôle central des C.C.A.S. dans le développement social local.

Centre Alexandre Portier
Pôle des solidarités et C.C.A.S.
21 bis, rue de Bordeaux
Tél. 01.45.18.36.18
www.charenton.fr

Les différentes facettes de la solidarité sont traitées à Charenton par Chantal Lehout-Posmantier, Maire adjoint aux Seniors et Michel Van den Akker, Conseiller municipal délégué chargé du service social, de la santé, des personnes handicapées. Ils ne ménagent pas leurs efforts pour aider, faciliter la vie quotidienne, l'accès aux activités des personnes âgées ou handicapées et mettre en place des projets ainsi que des réseaux de soutien. Bien sûr, les structures d'aide sont nombreuses, il y a les institutions, les associations dévouées mais aussi la présence indispensable des bénévoles. Pendant la période sensible des fêtes, des rendez-vous avaient ainsi été organisés pour permettre aux personnes isolées de partager quelques moments de convivialité, notamment avec la Communauté de Sant' Egidio qui avait réuni de nombreux convives dans l'église Saint Pierre le 25 décembre dernier ou la veille avec un déjeuner organisé par les Petits Frères des Pauvres.



MAINTENIR L'AUTONOMIE

Service de portage des repas à domicile

Aujourd'hui, sur le territoire charentonnais, près de 60 personnes bénéficient d'un portage des repas à domicile. Très apprécié, ce service proposé par le C.C.A.S. et son service soutien aux seniors s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap ou la perte d'autonomie. En apportant un plateau repas à leur domicile, le chauffeur glisse aussi un petit mot, prend des nouvelles : en un mot, il est un lien avec l'extérieur. D'autres personnes font, elles, le choix de venir déjeuner dans la salle de restaurant de la résidence Jeanne d'Albret. Dans le souci de proposer des services apportant bien-être et lien social, la Ville a consenti un effort financier afin d'**harmoniser la tarification de ces repas**.

Au domicile ou à la résidence Jeanne d'Albret, ce sera désormais la même tarification, basée sur vos revenus imposables (pour un montant compris entre 3 et 8,50 € par repas). Comme le rappelle volontiers Chantal Lehout-Posmantier **"Manger, c'est important, mais manger ensemble c'est mieux encore!"** Et d'insister sur l'importance de maintenir les liens entre ces personnes.

BUS SERVICES

Un véhicule pour simplifier les déplacements en ville

Devoir se déplacer et marcher pour se rendre quelque part, cela peut être difficile pour certaines personnes, c'est parfois même un obstacle majeur. C'est pourquoi le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place un service gratuit pour faciliter les déplacements au sein de la ville. Ce minibus permet de petits déplacements en ville pour aller au marché le mercredi matin, à la Poste, à la Mairie ou ses différents équipements ou encore à la résidence Jeanne d'Albret pour déjeuner (et pour cela il conviendra de prévenir de sa visite). Il est aussi possible de l'emprunter pour vos démarches administratives, courses ou activités de loisirs. Il suffit pour cela de réserver 48h à l'avance auprès du service Retraités au 01.45.18.36.33 (du lundi au vendredi).

SERVICE D'AIDE À DOMICILE

L'Aidapac ou la confiance tissée au fil des années

Cela fait 50 ans que l'association AIDAPAC œuvre sur le territoire de Charenton et Saint-Maurice auprès des personnes âgées ou handicapées. Créée en 1965 par Sœur Marie-Bernard et Alexandre Portier (voir page 16), l'association s'efforce de faciliter la vie des personnes qui souhaitent maintenir leur autonomie et rester à leur domicile. En effet, **la présence régulière d'une aide à domicile assure un soutien précieux**, adapté et prenant en compte les besoins spécifiques de chacun.

Il faut bien comprendre que le service proposé par l'AIDAPAC*, ce n'est pas seulement un coup de main pour le ménage, c'est **une forme d'aide bien plus globale**. Une fois contactée, l'association procède à une visite d'évaluation, afin de déterminer quels sont les besoins de cette personne pour pouvoir mieux y répondre et établir les conditions du financement. Ensuite, plusieurs prestations sont possibles, comme le ménage, les courses, l'entretien du linge, mais aussi une aide à l'habillage, à la toilette (non médicalisée), au suivi des traitements médicamenteux.



Yolande, auxiliaire de vie sociale et Joseph N.

L'équipe peut également aider au niveau administratif, avec la prise de rendez-vous ou le classement des papiers. Evidemment, la présence de ce professionnel rassure et c'est ce lien de confiance qui est essentiel. Avec patience et savoir-faire, **ces personnes accompagnent les gestes du quotidien**, comme éplucher des légumes ensemble ou faire un chignon, accompagner une petite sortie et assurer un soutien à la fois physique et moral.

Comme l'explique très bien Christianne Mayer, la présidente de l'association "Ce qui est important dans cette démarche, c'est ce que nous appelons "le faire avec". Par exemple, la salariée qui va chez une personne âgée fait le lit avec elle, ou l'aide aux petites tâches ménagères : elle fait avec. C'est cela qui va ralentir la perte d'autonomie et c'est notre valeur ajoutée" ! Le personnel aidant (agent à domicile, employé à domicile ou auxiliaire de vie) s'adapte aux différentes situations du bénéficiaire, sans perdre de vue que celui-ci est une personne, quels que soient sa situation, son état de santé physique ou psychique et son niveau d'intégration sociale.

Ceci implique évidemment **le respect de la personne et de ses droits fondamentaux**, le respect de ses biens, de sa vie privée et son intimité, ainsi que de sa culture et de son choix de vie.

Antoinette F. (94 ans)

"Je suis aidée depuis 12 ans par l'association, pour l'entretien de mon logement, les courses et les repas : je suis très contente des aides à domicile. Ça me soulage, même s'il n'y a qu'une chose qu'on ne peut pas nous enlever, c'est la solitude "...

Liliane S. (85 ans)

"Chaque jour, j'ai une personne qui vient m'aider pour les courses, le ménage et l'aide à la toilette. Ça me rend bien service car il y a beaucoup de choses que je ne peux plus faire depuis quelque temps : laver par terre, faire les vitres, les courses, sortir"...

Madame N. (89 ans)

"L'Aidapac m'apporte une aide indispensable pour l'aide à la toilette de mon époux, matin et soir - pour le lever et le coucher. Je ne pourrais pas garder mon mari à la maison sans ce service".

L'association est conventionnée avec de nombreux partenaires, notamment le CLAPA et des conventions de financement avec les mutuelles et les caisses de retraite. Elle est, depuis 2005, certifiée "NF service", une marque délivrée par AFNOR Certification qui garantit la qualité des prestations fournies.

AIDAPAC - 8, quai des Carrières - Tél. 01.43.68.76.23 - www.aidapac.com

* Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Aux Personnes Agées et Handicapées de Charenton et Saint-Maurice



UNE JONQUILLE POUR CURIE

Participez à la rando Curie dans Paris !

Depuis 2005, à chaque printemps, l'Institut Curie invite le public à faire fleurir l'espoir contre le cancer autour du symbole de la Jonquille.

Le service Retraités propose donc aux aînés charentonnais de participer à une randonnée dans Paris **le vendredi 18 mars prochain.**

Le départ est prévu place Aristide Briand à 14h.

La participation est fixée à 5 €.

Les inscriptions se feront du 14 au 17 mars auprès du service Retraités ou directement le jour "J" auprès de l'animatrice. Prévoir des chaussures de marche ainsi qu'une bouteille d'eau.

"Anachronique dans le monde contemporain, qui privilégie la vitesse, l'utilité, le rendement, l'efficacité, la marche est un acte de résistance privilégiant la lenteur, la disponibilité, la conversation, le silence, la curiosité, l'amitié, ..."
David Le Breton, anthropologue.

AIGUEMARINE CIE

Des films au regard tendre et bienveillant

C'est l'histoire d'une comédienne et d'un réalisateur. Ensemble, il y a 14 ans, ils décident de monter un spectacle dans une maison de retraite sur un sujet universel, l'amour. Très vite, l'alchimie est là : Catherine fait reprendre aux mamies "le rose aux joues", comme elle dit joliment et Jacques, à la technique, est son complice. Il prépare les décors, installe tout et ne perd pas une miette des échanges. Avec leur compagnie, Aiguemarine, ils vont à la rencontre des publics de maisons de retraite, à travers la France. De ces spectacles naissent des discussions, des regards et la confiance naît. Les personnes se livrent, racontent et malgré la maladie, le grand âge, trouvent les mots.

Certains ont des rêves qu'ils réalisent au moment de la retraite, d'autres racontent leur enfance, leur métier. La compagnie charentonnaise décide alors de réaliser des films pour rendre compte de ces expériences, de ce regard qu'ils portent sur un sujet pourtant délicat : la maladie d'Alzheimer. Ils ont, à ce jour 4 films à leur actif, "Une grande bouffée d'amour", "Ta mémoire mon amour", "Les oubliés d'Alzheimer" et "Ensemble". Ces films apportent, chacun à leur façon, une réflexion dynamique sur le bien vieillir et sont bien souvent utilisés comme outils de formation pour les professionnels et d'information pour les familles.

Catherine Harnois et Jacques Meaudre expliquent "Il faut que notre travail soit utile, que ça serve à quelque chose. Tellement de belles initiatives existent, qui restent méconnues. Nous n'avons pas assez de place dans nos films pour tout citer". Aujourd'hui, tous deux travaillent sur un prochain film, Cmag ne manquera pas revenir sur le sujet.

Pour se procurer les films : www.aiguemarine.org - Tél. : 01.43.96.91.23



GOÛTER-SPECTACLE

Une "revue" typiquement Parisienne

Le goûter-spectacle du Maire, réservé aux seniors, aura lieu les **7 et 9 mars au Paradis Latin**, le célèbre Cabaret Parisien, situé au 28 rue du Cardinal Lemoine à Paris, à quelques pas de Notre-Dame et du Panthéon. Les seniors pourront s'y rendre par leurs propres moyens. Comme chaque année, il y aura également la possibilité de partir en car de Charenton, moyennant une participation de 5 €. Venez passer un excellent moment de plaisir et de convivialité ! **Inscriptions les 9 et 10 février** à l'Espace Toffoli de 9h30 à 11h30 et de 13h à 17h.



PETITS CUISINIERS DE TALENT

Des ateliers pâtisserie pour les petits !

Il n'y a pas d'âge pour commencer la pâtisserie. Le multi-accueil Petit Château l'a bien compris et a transformé le temps d'une journée les grandes sections en chefs cuisiniers. Très appliqués à leurs tâches et vêtus d'une toque et d'un tablier, ils étaient parés pour mettre la main à la pâte ! En décembre dernier, il est possible que certains se soient découvert une future vocation.

Mais ce fut avant tout un moment de partage et de découverte qui ont ravi les petits ; en effet quoi de plus ludique que de cuisiner avec les copains ?



MOMENTS DE PARTAGE

Les retraités invités à s'exprimer

Un groupe d'expression et dialogue se tient un jeudi sur deux de 13h45 à 16h45 au centre Alexandre Portier. Il permet aux aidants familiaux de rompre la routine du quotidien en rencontrant et partageant des moments de dialogue avec de nouvelles personnes. **L'objectif est, comme souvent, de favoriser les liens et de se créer un nouveau réseau social.** Pour cela, grâce à la libre expression de chacun et des exercices sur la verbalisation des émotions, nos aînés retrouvent une certaine confiance et peut-être même un regard un peu plus nuancé sur la vie, plus distancié. Grâce aux jeux improvisés, l'estime de soi et le sentiment d'appartenance à un groupe se développent. Ces ateliers sont aussi des moments de plaisir, où l'on sollicite sa concentration et ses capacités de mémorisation.

La participation est libre et sans inscription.

Prochains rendez-vous : les jeudis 11 et 25 février, 10 et 24 mars.

Renseignements : 01.45.18.36.34.

Centre Alexandre Portier - C.C.A.S - Service retraités

21bis, rue des Bordeaux - Salle du conseil d'administration, 2^e étage



BONNE HUMEUR

Fêtes de fin d'année

Au mois de décembre dernier, les structures de la Petite Enfance de Charenton ont été très animées ! Entre décoration du sapin de Noël, activité musicale en section des bébés, mais

aussi récolte des potirons cultivés par les enfants, ces activités diversifiées ont permis aux plus impatientes de ne pas s'ennuyer en attendant l'arrivée du Père Noël. Les petits "bout'choux" ont partagé des moments de rires, d'émotion et d'émerveillement, tout ceci dans une bonne humeur collective propice à la saison.

PETITE ENFANCE

Réunion d'informations

La prochaine réunion d'informations pour les parents ou futurs parents aura lieu le **lundi 21 mars à 14h**, en salle Séguier, à l'Hôtel de Ville. Elle permettra à tous ceux qui s'interrogent sur les **différents modes de garde** de rencontrer des responsables de multi-accueils, de la crèche familiale, de multi-accueils privés et des assistantes maternelles afin de mieux comprendre les caractéristiques de chacun d'entre eux.

Les parents (à partir du 7^e mois de grossesse) peuvent donc s'inscrire avant le 16 mars, au 01.71.33.51.34.

ou par courriel : petiteenfance@charenton.fr.

Ces réunions sont indispensables pour obtenir toutes les informations sur les modes de garde à Charenton.

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Un nouveau départ pour Attitude Charenton GR

Suite au bureau du 29 octobre 2015, le club Attitude Charenton GR a procédé à une restructuration interne comprenant un changement de dirigeants. La nouvelle Présidente, Emeline Cartron, est notamment chargée des relations avec les instances fédérales, tandis que la nouvelle secrétaire Claudine Poussard assure l'interface avec la Ville et les parents des 90 gymnastes dont l'encadrement est assuré par cinq personnes dont un cadre fédéral, un juge et trois entraîneurs dotés d'un diplôme fédéral. Les nouvelles têtes pensantes du club fourmillent d'idées pour le faire redécoller.

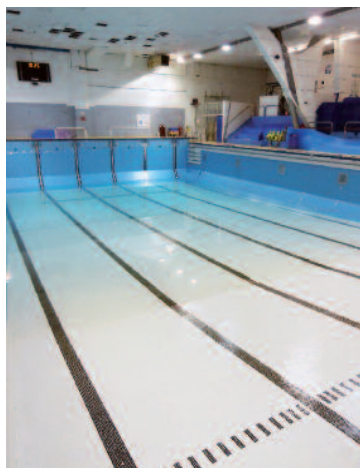
De nombreuses manifestations ont ainsi été organisées en interne avec les parents pour communiquer et créer des liens, comme la fête de Noël du 19 décembre ou la galette du 16 janvier. Une semaine portes ouvertes, organisée la semaine précédant les vacances scolaires, permettra aux parents de venir assister aux cours de leurs enfants.

Des stages seront organisés du 22 au 26 février, afin de préparer les futures compétitions comme le Grand prix du Val-de-Marne qui se tiendra les 26 et 27 mars à Thiais, ainsi que les championnats régionaux où de bons résultats sont attendus.

Le samedi 9 avril, la coupe du club pourrait permettre d'associer la GR avec une discipline urbaine tandis que le gala de fin d'année organisé au gymnase Tony Parker le 26 juin viendra conclure en beauté cette saison riche en péripéties.

PISCINE

Fermeture exceptionnelle



En raison de la vidange réglementaire (obligatoire deux fois par an) et de divers travaux d'entretien (plafonds des vestiaires, changements de luminaires...), la piscine Télémaco Gouin sera fermée du dimanche 21 février 13h au lundi 29 février.

Pour rappel, la piscine est désormais ouverte à tous le mercredi matin de 7h30 à 9h sauf durant les vacances scolaires. N'hésitez pas à venir en profiter !

ESCRIME

A la fin de l'envoi, ils touchent

Le Cercle d'Escrime Henri IV de Charenton a fêté cette année ses 45 ans. Riche d'un passé glorieux, le club a obtenu dans les années 1980 et au début des années 1990 de nombreux titres nationaux, mondiaux et olympiques.

Aujourd'hui, la nouvelle équipe dirigeante en place depuis un an a repris le flambeau de ses prédécesseurs et souhaite **tourner le club vers l'avenir**. Ses objectifs sont multiples et orientés autour de trois axes : la formation des jeunes escrimeurs, l'accompagnement vers le haut niveau des compétiteurs et la pratique des adultes (loisirs ou compétition). Pour ce faire, le club est ouvert



tous les jours de la semaine sauf le dimanche et dispense des cours aux trois armes (sabre, fleuret et épée). Les enfants sont accueillis dès 4 ans au sein de cours d'éveil escrime, puis intègrent l'école d'escrime, à partir de 6 ans. Dès 7-8 ans ils participent à leurs premières compétitions à un niveau club ou départemental et les meilleurs pourront ensuite prendre part à des compétitions régionales, nationales ou internationales. Les adultes ne

sont pas oubliés : ils peuvent venir pratiquer l'escrime qu'ils soient débutants ou aguerris.

Le club organise dorénavant tous les ans une ou deux manifestations à Charenton. Ainsi, en juin prochain, **les Championnats de France benjamins(es) de sabre - Challenge de France**, en individuel et par équipes rassembleront aux gymnases Tony Parker 300 jeunes de 11 à 13 ans issus de l'ensemble des clubs français.

Cet évènement viendra **clôre une riche saison** qui a déjà vu de bons résultats tomber, des titres et places d'honneur ayant été décrochés aux championnats départementaux de fleuret toutes catégories et aux étapes des circuits nationaux et européens de sabre cadets.

BASKET

Tournoi féminin de solidarité de Noël

Le samedi 19 décembre dernier, les U11, U13 et U15 avaient rendez-vous à Nelson Paillou pour le 2^e tournoi féminin de solidarité organisé en lien avec l'association "Au Petit Plus" qui a vu la participation de pas moins de 6 clubs franciliens.

Chaque participant (joueuse ou accompagnateur) avait la charge de venir avec un produit d'hygiène (savon, shampoing, lingettes, crème...) qu'il déposait dans une grande corbeille avant le coup d'envoi. Les lots apportés pour **cette action de solidarité** devaient être par la suite redistribués par les bénévoles du "Petit plus".

Les matches du tournoi se sont quant à eux déroulés en auto-arbitrage sous l'œil bienveillant des adultes. Une bien belle après-midi où les jeunes basketteuses ont pu concilier plaisir du jeu et sentiment d'être utiles à leurs concitoyens moins favorisés.



PETITE ENFANCE

Un album de naissance délicat et sensible



Depuis plus d'une dizaine d'années, le Conseil départemental fait le choix d'offrir un album aux nouveaux nés dans le Val-de-Marne. Par ce geste, il affirme son soutien à la création jeunesse et aux éditeurs. L'album, que l'on retrouvera dans quelque 21 000 foyers, constitue un véritable moment de médiation avec les tout-petits et les familles, un moment de partage et de complicité. **Il familiarise l'enfant avec le livre, il éduque son regard et enrichit son imaginaire.** En outre,

l'ouvrage est diffusé auprès des médiathèques, dans les accueils de loisirs, les écoles maternelles et les RAM.

Précisons encore que ce livre est issu d'une commande passée à un auteur, qui reçoit une aide à la création littéraire jeunesse. Cela permet ainsi à des auteurs et des éditeurs de produire des œuvres qui, souvent, n'auraient pu exister sans cette aide. C'est le cas de Junko Nakamura, qui a été sollicité pour l'année 2016. La jeune illustratrice a choisi un récit sobre, comme des sortes de petits haïku, ces petits poèmes japonais très courts. Avec "Ce matin", **elle raconte avec une infinie délicatesse des moments du quotidien, comme des petits riens.** Elle porte un soin tout particulier aux couleurs : le bleu et le jaune prédominent ici, comme les teintes du matin, de la lumière et de la chaleur. Certains jeunes charentonnais reconnaîtront sans doute le savoir-faire de leur ancien professeur, puisque Junko a enseigné à l'atelier Pierre Soulages de 2011 à 2013.

Ce matin - éditions Mémé

STAGES CROIX ROUGE Premiers secours : les gestes qui sauvent

Parce que cela ne prend que 8h, parce que nous devons tous savoir faire face à une situation d'urgence, parce que nous devons savoir alerter, protéger et réagir de façon adaptée, parce que c'est citoyen, parce qu'un enfant de 10 ans peut suivre cette formation, la Croix Rouge Française met régulièrement en place des formations pour s'initier aux gestes qui sauvent. Les prochaines sessions auront lieu le samedi 13 et dimanche 14 février, puis le samedi 19 et dimanche 20 mars. Le montant du stage est fixé à 60 €.

Renseignements par courriel :
ul.charentonlepont@croix-rouge.fr

AFC

A vos agendas !

Du jeudi 17 au samedi 19 mars prochains, l'Association des familles de Charenton organise sa traditionnelle bourse aux vêtements pour la saison printemps/été à l'espace Toffoli. Le dépôt des vêtements aura lieu les mardi 15 (de 13h à 18h) et mercredi 16 mars (de 8h à 13h) au même endroit ; la reprise se fera le mardi 22 mars, de 10h30 à 20h.

Le vide-greniers du printemps aura lieu le dimanche 10 avril prochain sur la place Aristide Briand. Pour s'inscrire à cette belle manifestation en plein air, deux possibilités : soit au 16, rue Victor Hugo les mardi 9 et mercredi 10 février de 10h à 16h, soit par courrier ou e-mail jusqu'au 31 mars (photocopie recto/verso de la pièce d'identité, une enveloppe timbrée pour la réponse, le règlement par chèque, l'attestation sur l'honneur dûment complétée ainsi que le règlement du vide-greniers approuvé et signé).



Renseignements : ass-familles@orange.fr
www.charenton.fr/afc - Tél. 01.48.93.09.55

Lutter contre les tensions : Stages pour reprendre confiance en soi

Monique Sester propose des séances de relaxation pour apprendre à se détendre et à éliminer le stress quotidien. Ces cours ont lieu à l'espace Claude Bessy (centre commercial la Coupole, métro Liberté) les lundis soirs de 19h à 20h.

Renseignements et inscriptions :
01.49.77.64.84 et 06.30.25.26.03

L'actualité de nos commerces et entreprises



AUDREY HUMBLLOT

• Photographe des beaux instants

Après une dizaine d'années passées à travailler dans le monde du graphisme, Audrey Humblot, une jeune charentonnaise, a choisi de se réorienter vers la photographie. Toujours le plaisir de l'image, mais avec, cette fois-ci, la notion, primordiale pour elle, de la rencontre, de l'échange avec le ou les modèles. Elle réalise des reportages photo à l'occasion de mariages, d'anniversaires ou plus simplement lors de rencontres familiales. Consciente, Audrey a l'habitude d'exercer son art en mettant en valeur les gens, en étant naturelle, pour que peu à peu, chacun se mette à l'aise devant l'objectif. Une fois le devis accepté, la séance de photo se déroule selon le thème, la durée et Audrey remet ensuite un fichier complet sur clé USB.

Tél. 06.72.18.51.98.
Courriel :
loveconfettis@gmail.com
www.love-et-confettis.fr



CLUB BIBERON

• Ouverture d'une micro-crèche

Club Biberon ou comment un projet familial a vu le jour. Frère et sœur, David et Leslie Marx décident de s'associer en 2012 pour ouvrir en région parisienne un 1^{er} établissement dédié à la petite enfance, Club Biberon. Depuis quelques mois, c'est à Charenton qu'ils ont choisi d'installer une micro-crèche au 178, rue de Paris. Avec Club Biberon, ils affirment leur projet : être à la fois innovants et utiles, dans un contexte économique et social parfois difficile. Dans une structure de 105 m², ils accueillent une dizaine d'enfants, de 2 mois ½ à 3 ans. Du lundi au vendredi, quatre personnes travaillent auprès des tout petits, de 8h30 à 19h. La valeur ajoutée de cette micro-crèche ? Sa qualité d'accueil, sa taille humaine, la possibilité pour les enfants d'avoir des temps individualisés. Des animations sont proposées aux petits pour stimuler leur créativité, leur motricité ou simplement pour partager des moments autour d'une histoire, d'une chansonnette.

178, rue de Paris
Tél. 06.26.34.11.92.
Courriel. info@club-biberon.fr
www.club-biberon.com



BIENVENUE À

Valentine Palies

Psychologue
Courriel :
valentine.palies@gmail.com
Tél. 07.82.21.40.04.

Bernard Ung

Professeur de yoga
www.lebarayoga.fr
Courriel :
bernard.ung@gmail.com
Tél. 06.46.42.18.62.

LES 2 MAINS GAUCHES

• Des créations uniques

Depuis novembre est apparue rue du Général Leclerc une boutique aux couleurs pastel. Cécile Millot, artisane-créatrice Charentonnaise, propose des pièces uniques faites mains sur place, mais aussi en collaboration avec d'autres créateurs. Elle dispose d'un très large choix de produits allant des bijoux aux objets de décoration. Il y a un renouvellement fréquent des créations et la possibilité de personnaliser des produits. C'est avant tout une aventure humaine où se mêlent partage et convivialité. Bientôt démarreront des ateliers créatifs variés pour les enfants et les adultes avec entre autres du scrapbooking, du cartonnage, de la lecture de conte et relaxation.

8, rue du Général Leclerc
Tél. 09.86.31.57.87.
Ouvert du mardi au vendredi
de 10h à 14h et de 15h30
à 19h30 ; le samedi de 9h30
à 19h30 ; le dimanche de 10h
à 13h
www.les2mainsgauches.canal-
blog.com

Ouverture de la Coupole le dimanche matin

Le centre commercial
la Coupole, situé place
des Marseillais, est
désormais ouvert
le dimanche
de 9h à 13h.

EMPLOI

A vos agendas

Les prochains ateliers
de préparation
à l'entretien d'embauche
se dérouleront

mardi 16
et jeudi 18
février 2016
de 14h à 17h.

Inscriptions à la Direction
Economique et de l'Emploi
12, rue du Cadran
01.46.76.50.00.

Rencontres marquantes à Robert Schuman



Preuve qu'une action collective est plus efficace que d'agir seul, le Club Gravelle Entreprendre, le lycée polyvalent Robert Schuman et la Direction de l'Economie et de l'Emploi ont réitéré cette année le programme qui se veut pérenne "Quand élèves et entreprises se rencontrent". Le 14 janvier dernier, 25 entreprises, PME et aussi grandes entreprises, telles que le Crédit Foncier, sont venues converser avec les lycéens de 2^{nde} pour leur présenter leur parcours et ainsi les aider dans leur orientation.

Les entreprises présentes sur le territoire ont accepté de jouer le jeu de la confrontation avec les adolescents. Pour toutes très corrélées

avec le territoire, il s'agit avant tout d'agir localement auprès des jeunes. "Les résultats de la première édition ont été bons en termes de retours et nous avons voulu surfer sur cette dynamique" ! explique Mme D. cadre dans un grand groupe "Nous souhaitons expliquer aux jeunes ce qu'est le monde du travail avec ses codes et les aider à trouver leur voie pour qu'ils s'épanouissent professionnellement ! On leur fournit des outils qui leur seront utiles plus tard" !

Pour M. B, chef d'entreprise, "Les jeunes ne font pas la relation entre entreprises et embauches, ils croient en majorité que ce sont les grands groupes qui recrutent alors qu'en fait ce sont surtout les PME ! Et il faut leur rappeler que pour trouver du travail, il est bon d'avoir une démarche volontaire" !

Un facteur de réflexion

Pour les élèves témoins de ces rencontres, le choc a été fort et a permis l'amorce d'une réflexion intérieure. "Ça m'a motivé et ça m'a donné envie de travailler" ! raconte A., "Ces chefs d'entreprises nous ont montré que si on avait un but précis, on pouvait y

arriver même en changeant plusieurs fois de direction. Ces parcours atypiques m'ont vraiment intéressé".

"Ces rencontres permettent de créer un lien entre deux mondes, pourquoi ne pas en faire plus" ? rajoute B. "Pour ceux, qui n'ont pas encore une idée très précise de leur orientation professionnelle, cela permet de donner des exemples de métiers qui ne passent pas tous par des études longues".

Du côté des enseignants, on observe une évolution positive envers ce programme, ils sont désormais en majorité favorables à ces échanges avec le monde professionnel.

Pour Mme B. en charge du projet d'accompagnement personnalisé "Ces rencontres sont utiles, elles font rêver les jeunes et leur donne la volonté de se dépasser. Cela leur donne des perspectives pour l'avenir" !

Tous les partenaires sont donc motivés et s'investissent vraiment sur le sujet, afin que les jeunes puissent au mieux négocier le passage du lycée à l'orientation professionnelle.



CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE

Changement de président

En décembre dernier, les adhérents du club se sont réunis dans une ambiance conviviale afin de mieux se connaître, de définir ensemble les futurs champs d'action du club et de recueillir les attentes et besoins de chacun. A cette occasion, ils ont procédé à l'élection d'un nouveau président. C'est **Yann Delpierre**, agent général Axa à Charenton le Pont qui a été désigné pour succéder à Philippe Jouanny. Cmag a recueilli ses premières impressions.

Cmag : "Que représente pour vous le club et quels sont vos projets" ?

Yann Delpierre "Présent depuis 2007 sur Charenton, j'ai trouvé avec le club un bon moyen de m'intégrer dans la ville. J'y ai découvert un formidable réseau d'échanges de compétences et d'expertises diverses, puisque des chefs d'entreprises de tous les secteurs peuvent librement se rencontrer.

Notre président historique, **Philippe Jouanny**, ayant souhaité prendre du recul, c'est avec l'accord de tous que je me suis porté candidat à sa succession. Je compte m'appuyer sur l'équipe en place et sur le partenariat avec la Direction de l'Economie et de l'Emploi et les associations locales pour impulser un cercle vertueux de synergies positives et mettre en place des actions spécifiques pour attirer de nouveaux adhérents". Prochain rendez-vous du club le 11 février prochain : matinale Booster Académie animée par Jean-René Guillaumet sur le thème "Mettre toutes les chances de son côté pour réussir ses entretiens de vente" !

UN DUO DE CHOC !

La Médiathèque des Quais partenaire du lycée Robert Schuman



Né de la volonté du lycée polyvalent Robert Schuman et de la Médiathèque des Quais de collaborer, un joli partenariat a récemment vu le jour plaçant au cœur de ses préoccupations des élèves motivés et investis.

Comment cela fonctionne-t-il ? Il y a tout simplement plusieurs rencontres entre les professionnels et les élèves d'une classe de seconde où **les échanges d'idées et l'expression orale sont favorisés**. Ce projet permet de mettre en avant la lecture comme un vrai moment de "détente". Il n'y aura donc pas de notation par la suite. Lire devrait être avant tout **un moment de plaisir et de distraction**. Cette union permet d'ouvrir les élèves à la littérature contemporaine et de sortir des œuvres obligatoires du programme scolaire. Pendant les entrevues, plusieurs livres préalablement sélectionnés sont commentés et mis à disposition des lycéens pour être empruntés à la fin de la séance.

Quatre rencontres ont été organisées, à la fois au CDI du lycée et au sein même de la Médiathèque, afin que les jeunes se familiarisent avec les lieux et renouent avec un établissement voisin, car il est en effet situé à seulement quelques pas de leur lycée.

Enfin, le mardi 29 mars prochain, une invitée d'honneur sera présente pour parler de son roman "Max", il s'agit de **Sarah Cohen-Scali**.

C'est une véritable réciprocité qui découle de ce nouveau duo, il permet à la médiathèque de **partager avec les élèves sur leurs ouvrages et aux élèves d'approfondir leur connaissance en littérature**.

JUSQU'AU 20 FÉVRIER 63^e salon de Charenton

Comme tous les ans, le Salon de Charenton réunit des artistes amateurs et professionnels à l'Espace Art et Liberté, haut-lieu de la créativité du territoire. Peinture, sculpture, photographie, gravure, la richesse et la diversité des œuvres permettent à chacun de trouver son bonheur, à chaque artiste différent un nouvel univers et une nouvelle forme de création.

Après une sélection difficile, car chaque candidat apportait son originalité et son concept, 200 œuvres ont été retenues et sont exposées. Une soixantaine d'artistes sont Charentonnais, d'autres sont originaires d'Ile-de-France et certains de province. Cette année, rappelons que l'invité d'honneur était **Hervé Loilier** ; ses toiles entre Orient et Occident ont séduit le public.

Plusieurs prix ont été remis : **Annie Madec** (prix peinture), **Pierre Yermia** (prix sculpture), **Véronique Sustrac** (prix gravure) et **Rémi Hostekind** (prix photographie). Le prix du Lions Club a également été décerné à **Anne-Françoise Couloumy** et le prix Boesner à **Gérard Caudroy**.

Grâce aux talents des artistes candidats, chaque année, le salon de Charenton attire de nombreux visiteurs.

A noter : une visite commentée de l'exposition aura lieu jeudi 4 février à 13h.

Entrée libre du mardi au samedi de 13h à 18h.

Espace Art et Liberté - 3, place des Marseillais
(Centre commercial La Coupole) - Tél. 01.46.76.68.14.



L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER !

Le cor et le trombone aux ateliers du Conservatoire



Depuis quelques années, des "ateliers découverte" ont été mis en place au Conservatoire André Navarra afin de permettre aux Charentonnais inscrits de tester quatre instruments au choix pendant une session de trois semaines. Enfants comme adultes sont invités à participer à cette expérience dans le cadre de leur formation musicale : le plaisir de découvrir un nouvel instrument est à la fois très ludique mais aussi très enrichissant. Deux instruments qui gagnent à être connus ont rejoint l'aventure : le cor et le trombone. En effet, on ne pense peut-être pas spontanément à eux et pourtant, le répertoire possible se révèle infini. De plus, que serait un orchestre sans cor ni trombone ? Alors rendez-vous avec le cor le lundi à 18h et le mercredi à 14h30 pour le trombone. Ces ateliers permettent à ceux qui ont déjà trouvé leur instrument de s'ouvrir à d'autres sonorités. Pour les indécis, l'expérimentation leur permet de faire un meilleur choix, afin d'en adopter un définitivement !

Conservatoire André Navarra - 1, allée des Tilleuls
Tél. 01.46.76.68.00.



ON A FORT MAL DORMI Jeudi 4 et vendredi 5 février à 20h30

Tout public dès 16 ans
C'est un spectacle à trois voix. Il y a celle de Patrick Declerck, anthropologue, psychanalyste, philosophe et romancier

qui nous raconte sa plongée dans le monde des sans domicile fixe que nous fréquentons tous quotidiennement sans véritablement le connaître. Puis il y a une étrange famille de SDF dans toute sa complexité. Et enfin il y a nous, citoyens et artistes, qui aimerions changer les choses.



BONJOUR BONHEUR Dimanche 7 février à 16h

Tout public dès 8 ans
Cette comédie circo-burlesque met en scène deux personnages atypiques, Marcel qui mesure 1,50 mètre et Raymonde qui pèse 130 kilos.

Ils habitent une "charmante" caravane de 8m². Alors que tout le monde essaye d'échapper au quotidien ennuyant et à la routine, ce couple est plus que ravi de sa petite vie paisible. Mais quand Marcel retrouve une vieille malle de spectacle avec toute la panoplie adéquate, comme des costumes et un monocycle, rien ne va plus !



LA COLÈRE DU TIGRE Samedi 13 février à 20h30

Tout public dès 15 ans

Cette pièce dépeint un moment difficile dans l'amitié de deux grands hommes qui ont marqué l'Histoire, d'un côté Clemenceau, grande figure politique surnommé "Le Tigre" et de l'autre Claude Monet, célèbre artiste impressionniste. Une querelle éclate lors d'une escapade de quelques jours au bord de l'Atlantique, Monet décide de détruire certaines des peintures Les Nymphéas, qui devaient être exposées au musée de l'Orangerie. L'amitié des deux hommes est mise à l'épreuve. Nous sommes transportés

à travers de grands thèmes de la vie comme l'amitié, l'amour et la vieillesse. Pour deux personnages historiques, deux comédiens de talent, dont la réputation n'est plus à faire, ont été choisis. Claude Brasseur incarne un Georges Clemenceau plus vrai que nature, tandis qu'Yves Pignot rentre dans la peau d'un Claude Monet insatisfait par son art.

Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris - Réservations : 01.46.76.67.00 - www.lestheatres.fr

JEUDI 4 FEVRIER

T 20h30 : On a fort mal dormi
Tout public, dès 16 ans. 19€, 15€, 12€, 8€. voir page 27.

Autre représentation le 5/02 à 20h30.

Théâtre des 2 Rives - Petit t2r

01.46.76.67.00. ou www.lestheatres.fr

VENDREDI 5 FEVRIER

A 18h : Les sciences des livres.

"Voyage à travers les climats de la terre"

Climatologue et directeur de recherches au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), l'auteur nous invite dans ce livre à prendre du recul et à analyser avec lui les extraordinaires variations climatiques que la Terre a connues. Médiathèque des Quais - 01.46.76.69.00
Entrée libre.

T 21h : Eileen Shakespeare

13 €, 10 € (adhérent STC, seniors et groupes). Eileen Shakespeare relate la vie de cette femme sur six siècles depuis le Londres de la Renaissance à nos jours. Soeur du génie littéraire, femme de liberté, elle traverse le temps et les époques et embrasse toutes les voix des femmes qui ont connu la lutte, la révolte, la résistance.

Autre représentation le 06/02 à 21h.

Studio-Théâtre de Charenton - Réservation au 01.43.96.21.05 ou sur billettereduc.com.

SAMEDI 6 FEVRIER

A 10h - 14h :

Stage danse verticale pour adultes.

Autres stages les 13 et 14 février et du 7 au 18 mars.

Retouramont - 197, rue de Paris

Tél. 01.43.96.95.54. - www.retouramont.com

A 10h30 - 12h : Aquarelle et initiation à la peinture chinoise.

Du maniement du pinceau à l'art de la composition, un atelier de peinture est proposé aux enfants de 5 à 9 ans. 20 €.

Nathalie Ouamrane

Inscriptions au 06.67.69.71.30

Maison des Artistes - 9 place de la Coupole

Autre stage le 13 février 10h30 - 12h

A 15h : Les sciences des livres.

"Fabrique ton nuage" Goûter-sciences

de 8 à 13 ans. Sur inscription

01.46.76.69.00 - Médiathèque des Quais

E 15h30 - 17h30 : Vente et dédicace du livre "Bestiaire" de D. Dejay.

Découvrez avec votre enfant les animaux

comme vous ne les avez jamais vus.

Espace Art & Liberté

DIMANCHE 7 FEVRIER

A 14h - 17h30 : Stage dessin Croquis d'après modèle vivant

A partir de 16 ans.

Débutant / Confirmé. 30 € (modèle compris)

Nathalie Ouamrane

Inscriptions au 06.67.69.71.30

Autre stage le 14 février 14h - 17h30

A 14h - 18h : Ateliers "Grenadine"

Activités artistiques et loisirs créatifs

à la carte. Adultes 35 € - Enfants 25 €

Les Ateliers tout en couleurs.

Sur réservation au 06.84.59.63.24

Autres ateliers les 14 et 20 février

de 14h à 18h.

M 15h45 : Heure d'orgue de Saint-Pierre de Charenton

Avec Vincent Rigot. Libre participation.

Contact : guilcher.jean@orange.fr

T 16h : Bonjour Bonheur

Tout public, dès 8 ans. 9 €, 11 €.

voir page 27 - Théâtre des 2 Rives

01.46.76.67.00 ou www.lestheatres.fr

MERCREDI 10 FEVRIER

J 10h30 : Les petites oreilles

(heure du conte) Tous les mercredis à la

Médiathèque des Quais 01.46.76.69.00

SAMEDI 13 FEVRIER

T 20h30 : La colère du Tigre

Tout public, dès 15 ans. 22 €, 45 €.

voir page 27 - Théâtre des 2 Rives

01.46.76.67.00. ou www.lestheatres.fr

DIMANCHE 14 FEVRIER

M 16h : Concert Duos d'amour.

Quoi de plus approprié en ce jour de Saint-

Valentin que de célébrer l'amour ? Il sera à

l'honneur dans des duos interprétés par les

élèves de la classe de chant du conservatoire

André Navarra.

Chapelle de Conflans - Entrée libre.

MARDI 16 FEVRIER

E 14h30-15h : Visite commentée de l'exposition "Deux cents ans d'histoire sociale à Charenton"
au CCAS, 21 Bis rue des Bordeaux.
Sur réservation auprès du service Retraités : 01.45.18.36.34.

LUNDI 7 MARS

A 20h30 : Match d'impro littéraire

13 €, 10 € (groupes, seniors)

Ils ne savent pas ce qu'ils vont écrire,

vous ne savez pas ce que vous allez entendre.

Ce spectacle allie l'écriture, l'originalité et le

rire ! Un match littéraire consiste dans la

rencontre de deux équipes qui écrivent dans

un temps imposé à partir de contraintes litté-

raires : poétique, journalistique, encyclopé-

dique, musicale,... Le public a son mot à dire,

et même à écrire et à lire, s'il le souhaite.

Studio-Théâtre de Charenton - Réservation au

01.43.96.21.05 ou sur billettereduc.com.

Pendant les vacances

T du 22 au 26 février à 14h30 :

Le Pêcheur et le poisson d'or

Conte à partir de 6 ans. 8 €, 5,50 €

(groupes). Expérience théâtrale liant le jeu,

le son et la lumière. Un spectacle qui aborde

de façon ludique et poétique les problèmes

des grands avec un brin de dérision sur notre

époque actuelle - Studio-Théâtre de Charenton

Réservation au 01.43.96.21.05

ou sur billettereduc.com.

A du 22 février au 4 mars

de 14h à 18h : Les Bulles'Arts

Enfants 25 €. Activités artistiques et loisirs

créatifs à la carte les après-midi. Pause goûter

conviviale, ambiance atelier d'artiste !

Les Ateliers tout en couleurs.

Sur réservation au 06.84.59.63.24

A du 22 au 26 février de 10h à 11h15 : Stage Peinture libre

Enfant dès 3 ans, adolescent.

Matériel fourni, 140 €

Pour le plaisir de peindre : une grande palette

de couleurs, des feuilles de papier sur les murs,

le pinceau dans la main. On découvre la joie du

geste et de la trace. Chacun est accompagné

à s'exprimer pour soi, sans modèle, sans

jugement. En petit groupe.

L'Atelier de Charenton - 06.12.61.39.08

www.latelierdecharenton.com

A du 23 au 25 février de 16h à 17h : Stage Peinture libre

Enfant dès 3 ans, adolescent.

Matériel fourni, 85 €

Adulte. Matériel fourni, 125 €

L'Atelier de Charenton - 06.12.61.39.08

www.latelierdecharenton.com

A du 1^{er} au 4 mars de 10h à 11h15 : Stage Peinture libre

Enfants dès 3 ans, adolescent, adulte.

Matériel fourni, 140 €.

Ce stage est ouvert aux parents

avec leur(s) enfant(s).

Pour le plaisir de peindre : une grande palette

de couleurs, des feuilles de papier sur les murs,

le pinceau dans la main. On découvre la joie du

geste et de la trace. En petit groupe.

L'Atelier de Charenton - 06.12.61.39.08

www.latelierdecharenton.com

DANS LES MÉDIATHÈQUES

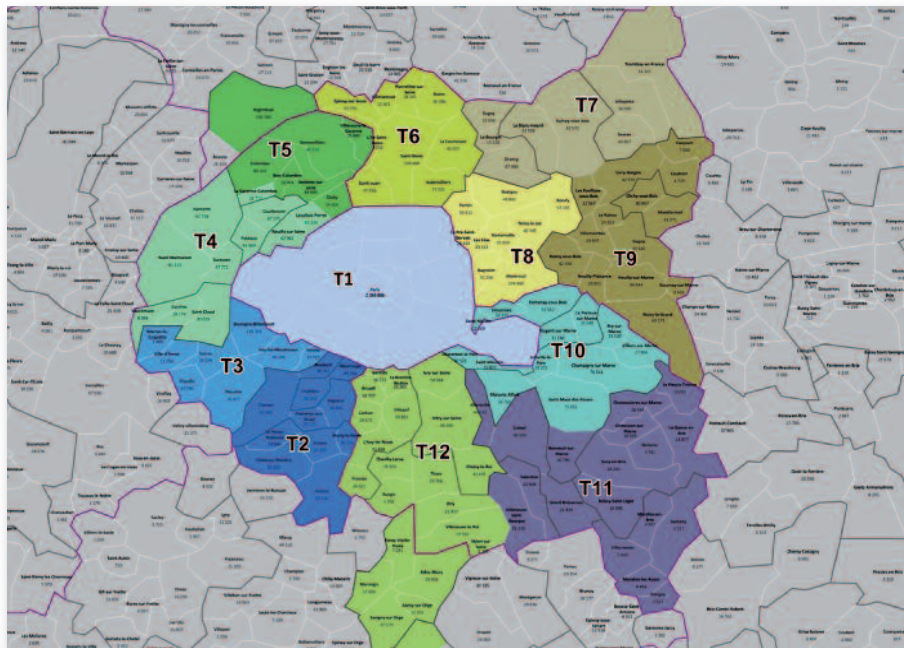
**Bébé bouquine,
paroles en marionnettes,
l'heure du conte,
les petites oreilles...**

Retrouvez toutes vos animations préférées sur le portail mediatheques.charenton-saintmaurice.fr

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Le T 10, c'est parti !

Comme nous vous l'avions déjà indiqué dans notre précédent numéro, deux nouvelles strates administratives se mettent progressivement en place depuis le 1^{er} janvier 2016 : les Etablissements Publics Territoriaux (EPT) et la Métropole du Grand Paris (MGP).



Exit notre Communauté de communes Charenton/Saint-Maurice qui laisse la place à un Etablissement Public Territorial de plus d'un demi-million d'habitants. Composé de 13 communes (Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont*, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Saint-Maur, Saint-Maurice, Saint-Mandé, Villiers-sur-Marne, Vincennes), ce Territoire n° 10 est lui-même partie intégrante de la Métropole du Grand Paris.

Une première réunion de ce T10 s'est tenue le 15 janvier dernier à Champigny-sur-Marne qui en est la capitale car la ville la plus peuplée.

Un Président a été élu. Il s'agit de Jacques J.P. Martin, le Maire de Nogent-sur-Marne, les Maires des autres villes ayant été nommés vice-présidents. Toutefois, au moment où ce numéro sera diffusé, une autre réunion du T10 aura eu lieu (le 8 février) pour modifier cette composition. Certains Maires souhaitent en effet laisser leur place et entendent instaurer, sinon la parité, au moins laisser une place importante aux femmes au sein de cette nouvelle assemblée.

De l'avis général, c'est une sorte de coopérative de villes qui se met ainsi en place avec pour objectif de rechercher le consensus avec des compétences obligatoires dont la principale est la gestion des déchets ! Générant beaucoup d'inquiétudes, cette nouvelle structure devra faire ses preuves. Elle sera surtout soumise à une rigueur budgétaire, l'ensemble des élus présents exprimant leur volonté qu'elle ne génère pas de coûts supplémentaires.

Quant à la Métropole du Grand Paris (MGP), la première réunion d'installation s'est déroulée le 22 janvier dernier. C'est Patrick Ollier, Maire de Rueil-Malmaison, qui a été élu Président de cette nouvelle collectivité.



Hervé Gicquel et Caroline Campos-Brétillon, parmi les représentants de Charenton au sein de l'Etablissement Public territorial (EPT).



Jacques J.P. Martin, élu Président du T10 le 15 janvier dernier.

* Les représentants de la ville de Charenton au sein du T10 sont : JM. Brétillon, H. Gicquel, C. Campos-Brétillon, B. Gailhac, D. Herbert.

"CHARENTON DEMAIN" Un espoir pour la Région

En décembre dernier, les Franciliens ont fait **le choix du changement**. Après 17 ans de politique socialiste qui a affaibli la Région Ile-de-France, Valérie Pécresse a été élue et on ne peut que s'en réjouir. A Charenton, elle enregistre

même l'un des meilleurs scores du Val-de-Marne avec **53% des suffrages**. Sa victoire est méritée, car elle se consacre entièrement, depuis longtemps, à l'Ile-de-France, connaissant parfaitement les dossiers.

supplémentaire au millefeuille administratif pour en faire une pièce montée ?

C'est la Région Ile-de-France qui doit être le chef de file. Nous voulons que les subventions régionales ne soient plus dilapidées dans des coopérations internationales incertaines, mais qu'elles profitent aux communes franciliennes qui en ont bien besoin. Nous souhaitons un rééquilibrage économique en faveur des territoires de l'est parisien. Pour Charenton enfin, **nous espérons un partenariat constructif** sur des projets où l'appui de la Région nous sera précieux.

Nous comptons sur Valérie Pécresse pour redonner souffle, espoir et dynamisme. La région capitale, la région Métropole, c'est l'Ile-de-France !

Les élus du groupe Charenton Demain
Retrouvez-nous sur notre blog :
www.charenton-demain.fr



La Région n'a en effet jamais joué son rôle : les transports en commun, la sécurité, le logement, tout s'est terriblement dégradé en quelques années et il faudra du temps pour remettre notre Région sur les bons rails. Mais nous avons bon espoir, qu'enfin, elle retrouve son rang.

Cette absence d'autorité a entraîné la création de la Métropole du Grand Paris qui vient se superposer depuis le 1^{er} janvier à la Région, avec des compétences qui se chevauchent. Ce grand barnum administratif, auquel personne ne comprend plus rien, a été dénoncé, à juste titre et courageusement, par Valérie Pécresse. Comment comprendre que l'on rajoute une strate

"CHARENTON AVANT TOUT" Le mandat municipal : 6 ans ou 2 ans ?

Nous écrivions récemment dans notre journal *"La Rose de Charenton"* : *"Charentonnais, votre avis n'est pas le bienvenu"*. Depuis quelques jours, nous pourrions ajouter *"et même lorsque l'on vous demande votre avis, ils n'en tiennent pas compte !"*.

En effet, après avoir été élu pour 6 ans, le maire de Charenton décide de rompre unilatéralement le pacte qu'il a passé avec les électeurs. Moins de 2 ans après son élection, le voilà qui prétexte des choix familiaux et nous annonce que les réformes nationales le rendent *"moins volontaire"* pour continuer sa mission, qu'il a perdu l'envie d'assumer son mandat électoral. Ces justifications auraient pu être à son honneur, si tout ceci n'était pas déjà connu lors des élections de mars 2014 ! Ne pouvait-il pas y réfléchir avant ? Ne pouvait-il pas s'engager avec un langage de vérité ?

Alors que d'autres candidats, par honnêteté, ont indiqué qu'ils passeraient le flambeau en cours de mandat, notre maire nous considère sûrement comme *"pas assez mûrs"* pour comprendre. En annonçant, par *"surprise"* sa volonté de démissionner, il décide de trahir les Charentonnais(es) et ses propres engagements électoraux.

Prochainement, nous aurons donc à remplacer ce maire démissionnaire. Le nouvel élu, le sera du fait de *"petits arrangements"* entre les élus de droite et n'aura pas été choisi par les Charentonnais(es) : **ce sera un déni de démocratie !**



Si nous sommes pour le renouvellement, nous refusons qu'il se fasse sans le respect dû aux électeurs.

Gilles-Maurice Bellaïche,
Alison Uddin,
et Loïc Rambaud,
conseillers municipaux

"POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE" Armer la police municipale, c'est désarmer l'Etat

Alors que les villes sont exsangues du fait des baisses drastiques des dotations par l'Etat, François Hollande a tranché : il reste de l'argent pour armer les polices municipales. Mais ce "cadeau" vise à transformer les policiers municipaux en supplétifs de la police nationale alors que leurs missions devaient être complémentaires. Pourquoi recruter et investir dans une police de proximité quand on peut sous-traiter cette tâche aux policiers municipaux ? L'Etat est affaibli dans ses fonctions régaliennes. Les armes seront d'ailleurs prélevées sur les stocks de la police nationale. Et à terme, pourquoi ne pas confier le marché juteux de sécurité publique à des sociétés privées ? Mais pendant que les policiers municipaux ou des vigiles feront le travail de la police nationale, qui fera le travail des policiers municipaux ?



Émilie BERTRAND

Chantal GRATIET



"CHARENTON AMBITION" Incroyable mais vrai !

La modification du Plan Local d'Urbanisme initiée par M. le Maire a nécessité une enquête publique.

A la suite de la 1^{ère} enquête réalisée en octobre 2014, un avis assorti de **3 réserves sur le projet de modification** fut émis. M. le Maire annonce alors l'ouverture d'une deuxième enquête publique au motif que *"c'est le Tribunal de Melun qui a jugé qu'il y avait des erreurs dans le premier rapport"* (PV CM 25/06/2015, p. 9).

La deuxième enquête publique en avril 2015 émet un avis sans réserve. Seule la majorité municipale a voté cette modification.

Coup de théâtre : le Tribunal de Melun déclare *"ni émis un avis concernant le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur (...), ni demandé à la commune de procéder à une seconde enquête publique"* !

Pour suivre ces affaires, visitez les sites de Charenton-patrimoine-en-danger et [Sauvons le quartier du Pontchange.org](http://Sauvons-le-quartier-du-Pontchange.org)

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Aymen BENCHAOUIR	Théa BREBION	Tristan-Georges EMONET
Joy NACCACHE	Charlotte HUIJACK JUNIER	Nathan DE PAZ
Mia BEGUE	Sam ZENOU	Lyor HANOUDA
Rawan DAABAK	Shiraz MEDDEB	Khimya OSOMBE OSAKO
Mathieu SCHEER	Louÿe ARABI	Blanche-Marie CHEYROUZE
Zeinab-Catherine TOURE	Sacha DE ALMEIDA	Sara MRHIR
Noa CHEMLA	Baptiste PÉZERON	Noa ZRIBI
Louis GOTTHILF	Louis BERGER	Sacha BENVENISTE
Issam SY	Hafsa MOURAGUE	Rose GLANTENAY
Liav DANAN	Meital ATTIA	Jennah ZERROUK
Adrien SAUVAGE	Jamie JOURNO	Camille PEREIRA DA COSTA
Antoine BRUSTIER	Djulya EVAN	Joyce PIERRE LOUIS
Oscar SHI	Héol COULOUMY PENVEN	Boury NDIAYE
Coleen SIU GARDRAT	Jennah BEKRI BRONNER	Anay MAALEM
Jounayd KHYAR	Lounis EL HAMDI	Renan LORMIER-ANDRÉANI
Victoire TROLET	Alix DELORME	

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Hania SAADA et Emmanuel NKAMTCHOUM	Daniela RODRIGUEZ MARTINEZ et Jérémy BENHAMOU
Daisy CRANE et Hugo DEFRANCE	Valérie BONNEFOY et Mouloud MOUHOUBI
Maeva SIRIEZ et François RICHARD	Béatrice ESTEVES et Vasco DA SILVA GONÇALVES
Elodie PERBOST et Marc-Antoine ORTIZ	Anne LE FALHER et Claudio VACCARI
Aurore LION et Cédric CHALDER	Marie-Pierre GAUZINS et Joël HECQUET
Milka DAMJANOVIC et Dusan REJIC	Orokia OUEDRAOGO et Xavier-Trung GUIGUEN
Chaïmaa EL MADMAD et Hicham EL AISSAOUI	

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Madeleine PERTUISEL	Michelle MIMOUNI	Simone CHICHPORTICH
Odette GOHIER	Geneviève DERLON veuve GARDETTE	Michel MARTIN
Georges DEMETTE	Irène BOUCHAUD veuve RISPAL	Rémy ABÉMONTI
Pierre BENDANO	Jacques FEUILLAS	Suzanne DELOIRE veuve VINCENT
Huamei CHEN épouse LI	Yvette VALLÉ veuve GONTIER	Léon WACHMAN
Armande LANNERS	Bensiou FELLOUS	Micheline CLINARD veuve KIEFFER
Jeanne LIESTA veuve CHESNEAU	Jean BUREAU	Michèle VOIRIN
Sayad NADJAFI	Roger KUTEN	

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans :
venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en février 2000 : de février 2016 à mai 2016.
- Ceux nés en mars 2000 : de mars 2016 à juin 2016.
- Ceux nés en avril 2000 : d'avril 2016 à juillet 2016.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande.

Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Lundi au vendredi au 16 rue de Sully,
de 8h30 à 12h
et de 13h15 à 17h15.
Samedi matin au 7 rue Gabriel Péri
de 8h30 à 11h45



Cmag
chez vous

En cas de non réception
de votre Cmag,
merci d'en aviser
la Mairie au 01.46.76.47.93
ou par mail : cmag@charenton.fr

32^{ÈMES} FOULÉES CHARENTONNAISES

**DIMANCHE
21 FÉVRIER 2016**

COURSE DES ENFANTS

2,4 km à 9h15 • 750 m à 9h30 • 1,5 km à 9h45

LES FOULÉES PLAISIR / 5 km en individuel ou en Duo à 10h

COURSE DES AS / 15 km en individuel à 10h30

**VENEZ PARTICIPER AU PREMIER "15 KM" DE L'ANNÉE
avec l'Azur Olympique & la Ville de Charenton**

Renseignements et inscriptions

- Sur le site de top chrono : www.topchrono.biz • Sur le site de l'Azur Olympique : www.azurcharenton.fr
- A la Direction des Sports : 16, avenue Jean Jaurès - Tél. 01 46 76 44 00 - www.charenton.fr



www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE